

68N0003XPB

no. 56

c. 2



Project to Improve Provincial Economic Statistics

The Conceptual and Practical Evolution of the Unified Enterprise Survey Integrated Questionnaire

Technical Series

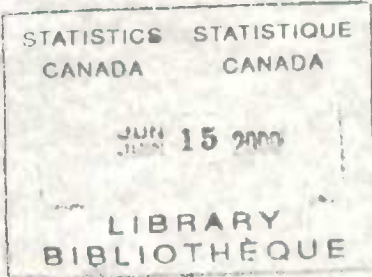
Number 56

Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales

Évolution conceptuelle et pratique du questionnaire intégré de l'Enquête unifiée auprès des entreprises

Série technique

Numéro 56



Available also on the StatCan INTRANET site /
Disponible aussi sur le site INTRANET de StatCan



Internet: www.statcan.ca
Intranet: <http://pipes>



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Canada

The Conceptual and Practical Evolution of the Unified Enterprise Survey Integrated Questionnaire

The project to improve the quality of Canadian provincial economic statistics is well underway at Statistics Canada. One of the cornerstones of this project is a concerted effort aimed at integrating all of Statistics Canada's business surveys in an efficient, effective and economical manner. The process has involved a fundamental rethinking of the way all facets of survey administration in the economic and the household spheres are carried out with sensitivity to the necessary additional provincial detail and the potential additional response burden it represents. This paper describes the questionnaire vehicles developed under the auspices of the Unified Enterprise Statistics Program with a special focus on the statistical establishment questionnaire. The establishment questionnaire is described in detail and its contribution toward the enterprise-centric approach in the Project to Improve Provincial Economic Statistics (PIPES) is illustrated. This paper concludes with a case study using the Annual Survey of Manufacturing to illustrate some of the concepts in the design of an establishment-based questionnaire.

Note of appreciation

Canada owes the success of its statistical system to a long-standing partnership between Statistics Canada, the citizens of Canada, its businesses, governments and other institutions. Accurate and timely statistical information could not be produced without their continued cooperation and goodwill.

For further information on the materials covered in this paper, please contact Bonnie Bercik (613) 951-6790 or Diane Proulx (613) 951-7192
Fax: (613) 951-0411

The Conceptual and Practical Evolution of the Unified Enterprise Survey Integrated Questionnaire

Mario A. Vella and Annette Laurent¹
May 2000

1. Introduction

As Statistics Canada moves into the fourth year of an important project to improve the quality of Canadian provincial economic statistics, it is an opportune time to take stock of one of the cornerstones of this project. The *Unified Enterprise Survey (UES)* is at the heart of the business survey program. Its objectives are primarily twofold. Firstly, to place more emphasis on complete and consistent statistical coverage across provinces and territories and secondly, to harmonize concepts and methods across the full set of business surveys. The fourth year of the project brings with it the fourth installment of the UES and three years of practical experience behind us provide us with a foundation for this paper.

While the UES has far-reaching goals for many elements of business survey administration, this paper is focused on the integrated questionnaire itself. The *Unified Enterprise Survey* is based on a menu of questions that form the basis of the industry-specific questionnaire variant(s) that business survey respondents would potentially receive. This paper will describe the elements of the questionnaire and their rationale, the transition from the model to the printed questionnaire(s) and what is meant by an enterprise-centric approach. Section 2 will describe the genesis of the UES under the Project to Improve Provincial Economic Statistics (PIPES) with the ultimate goal of producing annual provincial input-output tables. Section 3 will describe the general characteristics of business questionnaires at Statistics Canada that can be integrated by decomposing the questions into generic modules. This section will describe these modules and outline the factors that influenced their development and composition. Section 4 describes the UES Part II template or 'model establishment questionnaire'. Section 5 uses a case study of the Annual Survey of Manufacturing in reference year 2000 to illustrate the composition of the modules into a Part II establishment questionnaire. Finally, Section 6 makes some concluding remarks and looks at the outcome of harmonizing and integrating business surveys into a common framework.

¹ The authors:

M. Vella, Senior Economist with the Annual Financial Survey Program, can be reached at Statistics Canada, 10th floor, C6, Jean Talon Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6. Tel. 613-951-1395 Internet: vellmar@statcan.ca. A. Laurent, Analyst with the Manufacturing, Construction and Energy Division, can be reached at Statistics Canada, 11th floor, D2, Jean Talon Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6. Tel. 613-951-3742 Internet: laurann@statcan.ca. The authors would like to thank numerous individuals in the preparation of this paper, most notably, Philip Smith, George Beelen, Laune Hill, Ed Bunko, Fred Wong, Kathie Davidson, Stu Chandler, and Janet Robertson.

2. The Provincial Economic Accounts and the Provincial Input-Output Tables: the Driver of the Project to Improve Provincial Economic Statistics (PIPES)

The genesis of the Project to Improve Provincial Economic Statistics (PIPES)² can be traced to a series of discussions in 1996 between three provincial governments, New Brunswick, Newfoundland, and Nova Scotia and the federal government of Canada. The discussions were focused on sales tax harmonization that would effectively replace the respective provincial sales taxes and the federally administered Goods and Services Tax (GST) with a blended or single Harmonized Sales Tax (HST). The new tax, which took effect on April 1, 1997, has a common base and a rate of 15%, of which 8% is attributable to the provinces and 7% to the federal government. Canada Customs and Revenue Agency, formerly known as Revenue Canada, the national tax collection authority, administers the tax. The same tax exists in the other provinces and territories except that only the federal rate of 7% applies. All of the other provinces have their own distinct sales taxes and their own tax collection departments to administer them, except for Alberta, which has no sales tax. These provincial sales taxes apply mostly to goods, whereas the Harmonized Sales Tax applies to both goods and services.

The four governments agreed that a revenue allocation formula based on aggregate statistics would simplify collection and minimize the compliance burden on business.³ With agreement on the method of provincial allocation of rebates through the various tax bases, substantial improvements in the quality of provincial economic statistics are and continue to be necessary. The improvement of economic estimates at the sub-national level is a basic tenet of PIPES and is driven by the need for greater precision and accuracy in the measurement of economic activity in and among provinces and territories.

The objectives for improving provincial economic statistics include an integrated and reliable system of provincial economic accounts, with emphasis placed on annual inter-provincial input-output accounts as well as annual provincial income and expenditure accounts. Input-output tables are an important component of the System of National Accounts along side the balance of payments, income and expenditure, and financial flow accounts. Input-output tables record the values of various goods and services produced as outputs by industries, the values of various goods and services used by industries to produce their outputs and the final demands of consumers, governments and non-residents for goods and services. Statistics Canada has annually prepared the provincial income and expenditure accounts decomposed from national statistics. Inter-provincial input-output accounts on the other hand, were developed only on an occasional and an experimental basis.⁴ On this front, PIPES has regularized the periodicity of data availability for input into the revenue allocation formula and has increased the amount of industrial and commodity detail to cover a more complete spectrum of goods and services.

² Please note that the term 'project' is used to denote the Project to Improve Provincial Economic Statistics or PIPES.

³ The Revenue Allocation Formula represents an estimate of the net revenues collected in each province. The net revenues collected in each province are based on consumer spending, residential housing expenditure, business expenditure on intermediate inputs and the purchases of public sector bodies. Information from Statistics Canada's system of provincial accounts is used to estimate the size of these bases. Taxable proportions by commodity group, tax rates and an aggregate calibration factor are applied to these bases, yielding estimated revenues for each province. Actual revenues collected are distributed among the four governments based on the estimated revenue shares.

⁴ The input-output accounts (I-O) will be produced about two years and ten months after the reference period and the final I-O estimates are produced about one year after that. Preliminary estimates of the provincial income and expenditure accounts are released about ten months after the reference year. Revised estimates are produced 12, 24 and 36 months after the preliminary estimates and final estimates are consistent with the final I-O estimates.

PIPES has enabled Statistics Canada to produce regional input-output tables on an annual basis which, may in fact, make Canada the only Country in the world that produces regional input-output tables.⁵

While the implementation of the HST is in three of the thirteen jurisdictions in Canada, the HST has been an important catalyst for improving the statistics for all the provinces for a number of reasons. Canada is a nation built on trade. Trade does not only occur internationally with other countries and trading blocks but domestically between and among provinces and territories. This has created an interdependence of the provincial economies on one another. From a practicality viewpoint, improving provincial economic statistics in only three provinces is not as efficient as improving the provincial economic system as a whole because gains necessarily realized in the three HST provinces require tracking goods and services to and from the HST provinces with non-HST provinces. Further, the predominance of large, multi-provincial enterprises and the importance of inter-provincial trade to the Canadian economy necessitate the statistical compilation of the origin and destination of production.⁶ More importantly, the rapid shift to a global and services dominated economy and the emergence of technology-based enterprises make it an opportune time to make adjustments to a statistical system which has evolved from predominantly a goods-based economy. Improvements to the provincial statistical system will also be in place if and when other provinces harmonize their respective taxes with the GST. One of the results of the Project will be equal statistical reliability from one province and territory to the next.

The ultimate goals of the project have been and continue to be considered vis à vis the potential increased *response burden*. The required information to improve provincial economic statistics must be obtained without imposing an unacceptable form-filling burden on business or household respondents. This is the *raison d'être* for many initiatives under PIPES like the creation of the 'key provider manager program' to develop and maintain customized response options for the largest businesses. As well, the emphasis on the business survey program is on large companies, where there is a larger contribution to industrial and economic output compared to smaller firms. PIPES has also institutionalized the creation of a response burden management unit and a small business ombudsman to respond to business respondents' concerns on these issues and provide feedback to Statistics Canada's internal processes. Other important initiatives include the Unified Enterprise Statistics Program (UESP) of which the Unified Enterprise Survey (UES) is the primary subject of this paper. This program involves using tax data or other administrative records instead of surveys wherever possible. An agreement was reached between Canada Customs and Revenue Agency and Statistics Canada where financial information derived from tax forms and income statements would regularly be forwarded to Statistics Canada.⁷ These data are used in place of directly surveying respondents. It should also be noted that this information flow is one way. Statistics Canada does not divulge personally identifiable data to Canada Customs and Revenue Agency to protect the trust that the agency has built with respondents.

GIFI, or the General Index of Financial Information, is one of the central pillars of the PIPES project. The source of GIFI data is the Canada Customs and Revenue Agency that obtains this

⁵ 679 commodities across 255 industries.

⁶ Large, multi-provincial enterprises are termed complex enterprises by Statistics Canada and carries with it special treatment under the Unified Enterprise State Program.

⁷ General Index of Financial Information (GIFI) data from Canada Customs and Revenue Agency, collected starting in 1998 in connection with T2 filing and in the future with T1 filing, will be invaluable for the statistical system. This source will provide standardized income statements and balance sheets at the legal entity level as corporations file unconsolidated tax returns. Use of GIFI will be mandatory for T2 filing for corporations with fiscal year ends starting in January 2000.

information from submissions of electronic T2 corporate taxation forms. Although the exploitation of corporate tax data for statistical purposes is not new at Statistics Canada, GIFI has the potential to revolutionize how and what types of business statistics are collected. GIFI data will be utilized to gather information from simple enterprises. Simple enterprises are defined as businesses that are involved in a single industry and in a single province. Since GIFI will supply balance sheet and income statement information for these businesses, the use of GIFI data will allow basic financial data to be collected without imposing any additional response burden. The limitation of GIFI, however, is that it only covers variables that are normally included in financial statements. Variables like commodity inputs and outputs, employment and class of customer have to be obtained by other means. Solutions to these challenges are still being explored, as well as additional uses for this rich data source. As collection of survey data on an annual basis can be quite costly, it may be possible in future years to use GIFI data to fill in data gaps in non-survey years or embellish the sample.

3. The Modular Approach to Questionnaire Design

Statistics Canada conducts a large number of annual and sub-annual business surveys each year, some of which are industry-based (e.g. Annual Survey of Manufacturing) and others that are activity-based or cross economy surveys (e.g. Capital Expenditure Survey). About twenty 'subject matter divisions' manage the surveys. The survey process at the Bureau is a blend of locally customised 'stovepipes' and corporately standardised approaches. Collection and methodology, for example, are heavily standardised and centralised while content, frame, post-collection processing and analysis have, in the past, been very decentralised, specialised and variegated within the individual subject matter divisions.

One of the tenets of the UES is to harmonise the survey process in the business survey domain. This has meant, to a certain degree, bringing together industry-based and activity-based surveys into a common structural framework, using concepts and definitions that are consistent and well articulated. The common framework is characterised by three principal parts of the UES questionnaire, the first two of which are designed for complex enterprises and the third for simple enterprises. The general goal is to fit the existing survey content (accumulated and evolved over many decades of survey-taking experience) within this framework, to review terminology and make modifications where needed in order to improve consistency, and to restructure questionnaires accordingly. When we have succeeded in harmonising business questionnaires, Statistics Canada will be in a much better position to automate questionnaire design and maintenance, collection, edit and imputation processes.

The basic building blocks of the UES are questions designed to obtain the data required by the statistical system. The logical arrangement of questions of a similar theme, as in a breakdown of revenue items, involve grouping the revenue items into standalone sections called modules. Modules represent groupings of similar question content that are assembled into questionnaires tailored to the industry (customization) and tailored to the business unit(s) based upon Statistics Canada's knowledge about the business unit(s) (personalization). Modules of questions can be used on surveys that are industry-based or activity-based. In essence, modules are a standardised assembly of questions that may be used in a wide array of questionnaire applications. The facility for industry or activity specific questions may also be integrated into existing modules. In this way, the UES contains many flagship questions that are common to many business surveys yet the construction of a particular survey is flexible enough to accommodate questions that relate to a single industry or activity.

The modular design of the UES questionnaire suggests that components of the questionnaire are generic enough to be interchangeable and combinable in different arrangements yet adaptable

enough to be relevant and comprehensible to the specific industry or activity. *Modules* form the building block of questionnaire schedules and parts. *Schedules* are standalone sections of the UES questionnaire designed to be able to be administered separately to a different respondent within an organization from the principal respondent for the rest of the questionnaire. An example of a module suitable for a schedule is the 'type of customer' module designed to measure final demand by the type of consumer who is demanding the good or service. The 'type of customer' questions may be more relevant to an individual in the marketing or sales department rather than the accountant. The other advantage of the use of schedules is to minimise of response burden. Questions to which the answers are assumed or proven to remain stable over time do not need to be asked as regularly as questions that are not. In this way schedules may be administered with a different periodicity than the main body of the questionnaire.

Parts, modules and schedules, are designed to fit together with a common look and feel and with consistent concepts and definitions. There are three principle parts of the questionnaire, which are differentiated by the statistical unit of observation they are aimed at collecting data from. Moreover, data quality and response burden considerations have driven the strategy of subdividing the questionnaire into parts. The use of multiple parts of a questionnaire accommodates collecting multiple establishment data within a single business enterprise that is internally consistent, comprehensive and non-duplicative. The UES integrated questionnaire is composed of business questionnaires that possess common questions that are grouped into modules. While all modules have a proportion of standard questions, other modules have industry-specific characteristics. Examples include 'inventories', that appear on the publishing group of questionnaires where inventories of newsprint are linked to the calculation of value-added.⁸ Other examples of industry-specific modules include 'cost of goods sold', 'distribution of operating revenue by client base', 'revenue by type of service', 'revenue by type of activity' and 'distribution of operating revenue by customer location'. The use of three distinct questionnaire variants or 'parts' permits supply-side data to be reconciled with demand-side information at the enterprise level since Statistics Canada will be able to account for services by establishments to other establishments within the enterprise. Moreover, the use of questionnaire 'parts' permits complex enterprises to be surveyed in their entirety, and their establishment information to be reconciled with their overall enterprise-level information, while at the same time permitting a more straight forward approach for simple enterprises. The three principle parts of the questionnaire destined for businesses make up the foundation of the UES.

Items such as corporate profits or balance sheet elements are measurable only at the enterprise-headquarters level. The first part or *Part I* is aimed at collecting income and balance sheet information at the enterprise level. It includes modules for enterprise assets, liabilities, equity, supplementary balance sheet items, revenue, expense, taxes, and net income. It includes a separate reconciliation worksheet schedule, as an aid to reconciling the data of the enterprise with data of its respective establishments. This is also known as coherence analysis. Complex enterprises are defined as those that have production units in more than one industry and/or more than one province.⁹ A large and complex enterprise may receive a UES questionnaire consisting of *Part I* and several variants of *Part II* each possibly containing more than one schedule. There are no variants of *Part I* by industry or activity (other than separate variants for the financial and non-financial industry groups) because, by definition, *Part I* is an enterprise rather than an establishment questionnaire and industry codes are assigned to production establishments, not enterprises.

⁸ *Gross output - intermediate inputs equals value added. Adding the value added is one of the methods of calculating gross domestic product (GDP) and is an important feature of the input-output accounts.*

⁹ *Statistics Canada, Unified Enterprise Statistics Program, Project to Improve Provincial Economic Statistics, Catalogue Number 68N0003XPE, May 5, 1997; Pg. 28.*

The *Part II* component of the UES is directed at the establishments of those complex enterprises. Industry-specific questions, for example square metres of floor space in retail establishments are best responded to at the establishment level as are production and sales. This makes the *Part II* the most relevant survey vehicle for obtaining industry-specific detail. The *Part III* component of the UES is directed at those businesses that are not complex. The term used to denote these business units is simple on the basis that they are not multi-industry and/or multi-provincial. Simple enterprises, for the most part, have all of their establishments (usually just one) in the same province and industry. In fact, these firms may have very large relative gross business incomes but their economic production is more easily allocated whether it is to an industry or to a province. The *Part III* is further subdivided into a long or short form depending on the relative size of the simple enterprise. The 'short' form is used for smaller firms that do not have the same relative size as the large firms and where response burden is relatively more onerous. *Part III* questionnaires contain some of the *Part I* income and balance statement information such as 'adjustments to your income statement' since these enterprises tend to be self-contained. The use of three distinct parts of the integrated questionnaire permits an even coverage of all business enterprises whether large or small, incorporated or unincorporated.

In cases where single establishment enterprises and single industry enterprises are common and the characteristics of population surveyed do not permit the use of a strict Part I, II, or III, special variants of the UES integrated questionnaire are used. The characteristics of these industries are such that the normal enterprise-establishment model does not fit well. One such example is the telecommunications industry where the network typically constitutes the enterprise and the establishment. Such enterprises operate in more than one province and in more than one industry, but they do not have any readily identifiable establishments in individual provinces. In these cases, the UES questionnaire sent to these respondents collects consolidated financial and industry specific data on one questionnaire hence removing any duplication and minimising the paper burden on respondents.

From a conceptual viewpoint, content is divided into two parts. As stated earlier, modules are composed of core and/or industry-specific questions. By extension, the same two broad categories of industry-specific and core apply to the modules. The core content modules are a common asset of the entire business statistics program and they are targeted particularly, though not exclusively, to the needs of the SNA program. The *core* content of the UES integrated questionnaire consists of those portions for which Statistics Canada seeks complete, comparable and consistent information, with regular frequency, across all or most industries in the Canadian business sector. The core content is a vital source of information for the System of National Accounts and for other Statistics Canada programs that cover all or most sectors of the economy.¹⁰ Following from this definition is the need to operationalize how core content is determined and evaluate whether the data arising out of the question is of intrinsic importance to satisfy the above definition. In determining what is core we match the prospective question vis à vis the following criteria. Core content is defined as those questions or groupings of questions that seek variables that fulfill one or more of the following criteria:

1. A variable that is directly or indirectly required for the calculation of final demand and value added;
2. A variable that is required for the verification of data quality and of coherence analysis either cross-industry or among UES questionnaire 'Parts' of a questionnaire family;
3. A variable deemed to be necessary for a predetermined or contractual user requirement of a survey (cost recovery contract: e.g. innovation question installed on five of the seven business services questionnaires in reference year 1998;)
4. A variable deemed necessary for the Business Register profiling

¹⁰ The authors would like to thank Philip Smith, Director General of the Project to Improve Provincial Economic Statistics and George Beelen, Director of Enterprise Statistics Division for their direction on this definition.

5. A variable that demonstratively reduces the need for follow-up with the respondent and hence reduces respondent burden (e.g. "please specify" commodity list for an "all other operating revenue" residual cell.)

Non-core content (for example, production quantities of rolled steel of specific establishments) is more specific to particular program areas, although it remains important that consistent definitions and standards are applied. Standardization in the UES integrated questionnaire refers to the use of generally accepted accounting terminology, the consistent use of concepts, definitions and conformity to commodity and industrial classifications. In principle, the common content is the same across industries although in practice, it may differ in that terminology may vary slightly across industries in order to align definitions more closely with language commonly used in the industry itself. *Non-standard* wording is sometimes required to illuminate the concept for the specific industry in question. These wording changes are necessary and desirable when justified. For example, in manufacturing industries the concept of 'total value of shipments' is congruent to the concept of 'total revenue' in other industries. Examples used in the inclusions and exclusions must be relevant to the industry. This also necessitates *non-standardized* wording in some instances to clarify and thereby obtain the concept we are seeking.

A *schedule* consists of one or more modules. Schedules are attached to some questionnaires, to cover cross-economy topics that require a different sampling scheme than the common questionnaires. Schedules are ideal for administration to a subset of the target respondent population. In this way they are a form oriented toward minimising response burden by reducing the paper burden on the overall survey population. One example is the labour schedule that has a breakdown that is consistent across the industries but that may also represent a proportionally greater form-filling burden for smaller enterprises. The UES integrated questionnaire's use of schedules are also conducive for the delivery of questions that have a specific purpose that may not be part of the information Statistics Canada needs from a business on a regular basis. An example of this is a schedule consisting of a module that asks the respondent to distribute operating revenue of business services by location.

In summary, a module consists of one or more questions; a schedule consists of one or more modules; a part consists of one or more schedules; and the UES integrated questionnaire consists of three parts. A schedule exists as a physically distinct page or set of pages, whereas several modules may be grouped together in one schedule. Each part has one or more variants.¹¹ Several closely related variants may be referred to as a *family* (for example, the Parts 2 and 3 variants for wholesale agents and brokers are referred to as the wholesaling family of forms). Parts, variants and schedules are all loosely referred to occasionally by the generic term *form*.

3.1 Integration of Business Surveys

The Unified Enterprise Statistics Program (UESP) is built on the cornerstone of simpler and more tightly integrated questionnaires. Statistics Canada conducts approximately 200 business surveys each year, using about 700 distinct questionnaires.¹² These surveys are the responsibility of individual program managers, organized into subject matter divisions. The survey production processes are vertically integrated within those divisions but there is no

¹¹ *Canada Customs and Revenue Agency's tax forms consist of parts (T1 General – Income Tax and Benefit Return, T2 – Corporate Income Tax and Benefit Return, etcetera) and their variants (T1 Special – Income Tax and Benefit Return, etcetera), schedules ("Donations and Gifts", "Amounts for Infirm Dependants Age 18 or Older", "Ontario Tax Credits for Seniors", etcetera), modules ("Total income", "Net income", "Non-refundable tax credits", etcetera) and questions ("Are you applying for the GST/HST credit?", etcetera).*

¹² *Statistical Data Documentation System (SDDS), contains a standard set of descriptive information for the statistical programs of Statistics Canada and is maintained by the Standards Division, Statistics Canada.*

assurance of complete coherence since many surveys use the establishment as the basic statistical unit, some use the legal entity and others use the company or physical location.

Complex enterprises pose the greatest challenge to the statistical system. While relatively few in number they account for more than half of the economy.¹³ The fact that their activities cross provincial and industrial boundaries means tax data are not very useful for measuring the economic activities of these enterprises. Simple enterprises are far more numerous than complex ones. There are almost one million incorporated simple enterprises and a similar number of unincorporated ones in Canada. The fact that their activities do not cross provincial or industrial boundaries means that for many purposes tax-based data are sufficient for measuring the characteristics and economic performance of these enterprises.

The dynamic nature of business means that organizational and operational changes may not be quickly detected by the statistical system. For example, mergers, acquisitions, births and deaths of enterprises or establishments may take one survey cycle to be reflected in Statistics Canada's Business Register¹⁴. This is in part due to the verification required to reflect the profiling of the statistical units of observations. Prior to the UESP, there was no guarantee that all establishments were covered without duplication, or that variables measurable only at the enterprise headquarters level, such as corporate profits or balance sheet elements, are coherent with variables normally measured at the establishment level, such as production and sales.

To address the needs of PIPES, Statistics Canada created among other divisions, Enterprise Statistics Division whose function remains to work with subject matter divisions to horizontally and vertically integrate surveys into a single, enterprise-focused, whole-economy survey called the Unified Enterprise Survey. By creating a model questionnaire that synthesizes questionnaire elements into a menu of questions that are closely tied to generally accepted accounting principles, the model forms a basis of discussion from which the questionnaire variant evolves. The term 'unified' implies a common approach to obtaining high quality survey results for the large and complex (multi-province and/or multi-industry) enterprises (~ 10,000 in Canada).¹⁵ Integrated questionnaires imply maintaining one common frame through the Business Register for all survey activity, an integrated sampling strategy across industries, managing the total response burden on an enterprise and the extensive use of administrative data to minimize obtaining data by directly surveying respondents. The integration objective of the UES also serves to implement common response and non-response management policies, edit, imputation, allocation, calendarization and estimation methodologies. There is also a drive to implement a new standardized classification of industries, commodities, greater coverage of the multitude of forms and varieties of businesses in Canada.

In the process of developing the model questionnaire variants, the content team in the Enterprise Statistics Division encourages the consistent use of concepts, methods and procedures across surveys. The process is termed harmonization and it seeks to obtain consensus on definitions and concepts. Harmonization is a multi-dimensional activity relating to the use of (1) standard conceptual frameworks (e.g. the SNA) and classification systems (e.g. the NAICS), (2) a common business register, (3) human resources for operations, methodology and systems development, and (4) well articulated corporate policies related to survey-taking procedures. The UES integrated questionnaire has made significant strides at removing the inconsistencies, overlap and duplication between business surveys that existed before the project.

¹³ *There are no more than 10,000 such enterprises in Canada. Statistics Canada, Unified Enterprise Statistics Program, Project to Improve Provincial Economic Statistics, Catalogue Number 68N0003XPE, May 5, 1997; Pg. 37.*

¹⁴ *Statistics Canada's Business Register is a database repository of most incorporated or unincorporated businesses in Canada. The Business Register forms the basis of the frame for the Unified Enterprise Survey.*

¹⁵ *The Unified Enterprise Statistics Program May 5, 1997 page 4 Catalogue no.68N0003XPE.*

4. The Unified Enterprise Survey

Previous research at Statistics Canada on business surveys has shown that although there are many commonalities, the range of content in questionnaires used in business surveys is quite diverse. Different modules are included in different surveys, and there are frequently many different ways to present the same module¹⁶. The Model UES Part II Establishment questionnaire is designed to help unify the 'look and feel', as well as the core content, across all Statistics Canada business surveys. Core content, previously described in Section 3, primarily represents the data required by the System of National Accounts for the calculation of final demand and value-added¹⁷. The minimum variables required by the SNA to calculate value-added are revenues, expenses and inventory valuation. The users of the SNA are broad and include federal and provincial governments, business and academic economists, 'think tanks' and international institutions.

The Model UES Part II Establishment questionnaire serves as a 'menu', where entire modules as well as questions within modules can be selected and individualized according to the industry in question. The final industry questionnaire contains certain elements common to all business survey questionnaires including a common 'front end' (Identification) and 'back end' (Events Affecting the Business Unit and Respondent Comments). Questions are picked out of the following modules: Revenue, Expenses, Inventories, Distribution of Operating Revenue by Type of Customer and Distribution of Operating Revenue by Customer Location as required by the industry in question. Additional modules, or non-core content, serving the specific data needs of a other data users (e.g. industry associations, other government departments, among others), can also be added to the UES Part II survey, as long as their inclusion follows standard UES principles. This is considered the 'value-added' in a survey, where the same survey vehicle is used for more than one purpose. Asking questions on behalf of an industry association can generate considerable goodwill from an industry to encourage its members to fill out the Statistics Canada questionnaire, since in return, they will receive valuable and current information on their industry. In terms of managing respondent burden, a balance has to be struck between the seemingly extensive needs of the SNA, and the desire of the subject matter division to develop survey content that is relevant to the respondents and to other potential users of the data. In an effort to keep respondent burden as low as possible, there can even be a tendency to sacrifice other core areas of the survey, for example questions in the 'front' or 'back end.' During the course of development of a new survey, it is important to rationalize *each* question. A client, or the user of the data, must be identified for each question. Other options for reducing respondent burden include rotating supplementary questions from year to year, the use of schedules or using different sampling strategies. The overall consideration is to strike the balance between being complete versus being burdensome.

As mentioned earlier, Enterprise Statistics Division (ESD) in the Business Statistics field manages the development and evolution of the Model UES Part II Establishment questionnaire. Starting in 1998 (for the 1997 reference year), ESD has been working with subject matter client divisions to help them transition their industry surveys into the UES. This involves the examination of the elements of the current survey, the industry needs and particularities, future needs and most importantly, a consideration of the overall respondent burden. The following section describes the Model UES Part II Establishment questionnaire, including a description of the general

¹⁶ Jason Gilmore, *Study of Business Survey Questionnaires, 1998*.

¹⁷ *The National Accounts are a statistical package of the macro-economy in terms of market flows of commodity and financial transactions among transactors, grouped together in sectors, industries and regions. They are a rearrangement and aggregation of the balance sheets, statements of income and retained earnings and statements of change in financial position of all individual transactions in the market.*

purpose of each section or series of questions. Following this description, a case study of the development of the Annual Survey of Manufacturing 2000 is presented.

4.1 The Model UES Part II Establishment Questionnaire

Section A: Identification

Section A is the 'front end' of the questionnaire. It contains elements that are relatively standard across all industries, and as such, this section changes very little from survey to survey. The primary client of the questions asked in Section A is Statistics Canada's Business Register, who uses the data to update the frame, or the profile of the business. The labeling on page one contains extra space for the respondent to correct the mailing address if necessary. Similarly, there is space for the identification of the person filling out the survey. The front page of the survey outlines the survey purpose, coverage and confidentiality. These statements are required on each Statistics Canada survey. The reporting period asks the respondent to report information for their most recent 12-month period, and to specify the exact dates of this period. These dates are used in the calendarization of the data during the processing stage. This is followed by a series of questions relating to interruptions in operating period. These questions were designed in consultation with the Business Register (BR) and are designed to trigger feedback to the BR on changes to a company's profile. The main business activity section follows, which is generally composed of a checklist (personalized to the industry) where the respondent selects the main activity of their business that most accurately describes the principal source of their operating revenue. The purpose of this section is to verify the proper classification of business to the North American Industrial Classification System (NAICS), introduced at Statistics Canada in 1997. Updating the BR depends on this feedback from surveys, as the only way to detect some classification errors is through direct contact with companies. As well, businesses within certain industries may change their product mix from one year to the next, and as such, re-classification is necessary. If the respondent determines that they do not fit into the categories listed, they are instructed to call Statistics Canada for further instructions. A series of questions on joint ventures can be inserted at this point if this is applicable to the industry in question. Finally, section A is completed with a statement on Statistics Canada's policy on data sharing, as well as a series of general reporting instructions.

Section B: Revenue

Section B of the Model Part II Establishment Questionnaire is comprised of questions relating to the revenue of a business. The primary client of the revenue questions is SNA, who needs these data to calculate economic value-added. Therefore, all industries must include this module in their final questionnaire, although the level of detail may vary. The defining feature of complex enterprises compared to simple enterprises is that they have multiple establishments in different industries and/or provinces and the separate revenues and expenses for these establishments cannot be identified in their GIFI data. This point being made, it should be noted that in principle, the Part III questionnaire need not include all the revenue and expense details that are collected on the Part II questionnaire since these items are available on GIFI.

Reporting instructions specify the inclusion of all sales revenue, transfer revenue to other business units as well as foreign revenue. Excluded are sales taxes (foreign and provincial), that are collected for remittance to a government agency. The operating revenue section is broken down into five main suggested modules: 1) sales of goods and services produced, 2) sales of goods purchased for resale, 3) rental and leasing revenue, 4) repair and maintenance revenue, and 5) other revenue. Other revenue is comprised of several miscellaneous revenue items, including franchise fee revenue, fees for work done on materials owned by others, revenue from concessionaires, commission revenue, consulting revenue, royalties, operating subsidies, gifts, grants and donations. The final cell of the operating revenue section asks for the residual amount

"all other operating revenue", with instructions to name major items, if any. Non-operating revenue, namely interest income and dividends, are reported separately after operating revenue. The two are added together to yield a final total revenue figure. The revenue section allows for extensive personalization to the industry in question. Specific commodities or services are prepared for the industry in question and listed under sales of goods and services produced and sales of goods for resale, with blank lines for the respondent to add new or additional commodities not listed. The purpose of this listing is for the preparation of commodity input-output tables, by industry and by province. Input-Output tables span 255 industries and 679 commodities. In addition to the requirements of the SNA, the revenue section can be further personalized to accommodate the needs of other data users. This notion will be expanded in the ASM Case Study.

Section C: Expenses

The expense section, the third section of the establishment questionnaire, is the most detailed section of the survey. Many expense details are required by the SNA. Instructions specify to respondents to include foreign expenses and to exclude income tax and any federal or provincial sales taxes that are refundable by the government. Expenses are broken down into the following sections: 1) Labour compensation, 2) purchases of materials, components, and supplies, 3) purchases of goods for re-sale, 4) energy and water expenses, 5) non-returnable containers and other shipping and packaging materials, 6) purchases service expenses, 7) depreciation and amortization; and 8) other expenses. Interest expenses are listed separately and then are added to total operating expenses to yield total expenses.

Total labour compensation (wages and salaries of employees plus employer portion of employee benefits) is a critical data element for SNA. It is used in the calculation of the GDP through the income approach.¹⁸ Following labour income is the section asking for expenses of materials, components and supplies. Materials used, or commodity inputs, are personalized according to the industry in question. Similarly, purchases of goods for resale, the next expense section, contains a personalized list of inputs. Throughout this section, additional lines are available for establishments to add major commodities not listed. Detailed commodity inputs are necessary for the construction of the input-output tables of the System of National Accounts. The input-output tables are detailed commodity transactions of industries – production and use. The fourth section of the UES Model Questionnaire asks for Energy and Water expenses, which are a requirement of the SNA. There are several different formats available on the Model 'menu' to gather this information. Energy and water expenses can be reported in one lump sum or can be broken down to enumerate specific energy types or groups of energy types (e.g. electricity, gasoline, natural gas), again depending on the particularities of the industry. The following section, non-returnable containers and other shipping and packaging materials, can also be personalized according to the industry in question, and allows for the several formatting options, the option of reporting a total only, or listing specific items (e.g. lumber, plastic packaging, pallets, cartons).

Purchased service expenses is a very detailed section of the expense module, allowing for a very detailed breakdown of purchased service expense items. It encompasses items such as transportation, portage, courier, telecommunications, rental and leasing expenses, purchased maintenance and repair service expenses, as well as various fees, such as legal, auditing,

¹⁸ The calculation of the GDP through the Income Approach is as follows: 1. Wages, salaries + supplementary labour income; 2. Corporate profits before taxes; 3. GBE profits before taxes; 4. Interest and misc. investment income; 5. Farm income (accrued); 7. Inventory valuation adjustment = 8. Net domestic product at factor cost; plus: 9. Indirect taxes less subsidies; 10. Capital consumption allowances (depreciation); 11. Statistical discrepancy = 12. GDP at market prices, *The Canadian System of National Accounts – Sources and Methods Guide Cat. 13-603E and Cat. 13-603F*.

consulting, education and training, research and development, financial service fees, travel, property and business taxes, franchise fees, royalties, etcetera. The list is tailored to suit the industry in question. Items that are both available to the respondent and are a requirement for the SNA, specifically for the construction of the input-output tables, are selected. Additional items can be selected for other purposes or other clients. Expenses for depreciation and amortization follow purchased service expenses. These expenses are a requirement for the SNA, for the calculation of the GDP through the Income Approach (described above). The model allows for depreciation and amortization to be listed as one lump sum or if more relevant to a particular industry, can be broken down more specially. Possible breakdowns include depreciation and amortization for vehicles, buildings, machinery and equipment, franchise fees and leasehold improvement.

The final section of the expenses module lists miscellaneous 'other expenses' such as management fees paid to head office, allowance for bad debts, and a residual "all other operating expenses" (e.g. write-offs, health and education payroll taxes, inventory adjustments, etcetera). These items are used by the SNA to adjust expenses previously reported. Interest expense, similar to interest income, is added separately to total operating expenses, to yield a final figure for total expenses.

Section D: Inventories

Inventories are the fourth module of the establishment questionnaire. Instructions specify to businesses to report inventory at book value, to include inventory held at the business or one of its outlets, and to exclude inventory held on consignment for others. Both the values of opening and closing inventory must be reported for raw materials, goods in progress and finished goods. An inventory valuation adjustment is used by the SNA for the calculation of the GDP through the income approach. Inventory expenses are also necessary for the SNA's calculation of GDP through the Expenditure (Final Sales) approach.¹⁹

Section E: Distribution of Operating Revenue by Type of Customer

Section E asks for the Distribution of operating revenue by type of customer (or client). The purpose of this section is to improve information on the origins of demand for goods and services. Origin of demand for goods and services is important in terms of correct allocation of the new HST. The HST revenue base is calculated by multiplying detailed final expenditure levels (excluding tax) by a taxable proportion of each commodity for four main types of expenditure: 1) consumer expenditure, 2) housing, 3) business sector, and 4) public sector bodies²⁰. In the UES Part II Model Questionnaire, customers are defined as individuals and households, public institutions (e.g. hospitals, schools, and universities) government (all levels), financial businesses, all other businesses and clients outside Canada (i.e. exports). Respondents can report figures in dollars or as a percentage of operating revenue, whichever is easiest. In practice, although type of client or customer is an important sub-component of the PIPES initiative, its importance or relevance varies by industry. In some industries, the question is not asked because it is already known who the type of customer is, and therefore the question is unnecessary. Furthermore, if, during the course of questionnaire testing, it is revealed that the respondent is unable to answer

¹⁹ The calculation of the GDP through the Expenditure Approach is as follows: 1. Personal expenditure on consumer goods and services; 2. Government current expenditure on goods and services; 3. Government gross fixed capital formation; 4. Government investment in inventory; 5. Business gross fixed capital formation; 6. Business investment in inventory; 7. Exports less 8. Imports; 9. Statistical discrepancy = 10. GDP at market prices, *The Canadian System of National Accounts – Sources and Methods Guide Cat. 13-603E and Cat. 13-603F*.

²⁰ Statistics Canada, *Unified Enterprise Statistics Program, Project to Improve Provincial Economic Statistics, Catalogue Number 68N0003XPE, May 5, 1997.*

this question with any degree of accuracy (i.e. they do not track this information), the question is not asked. Any answer will only increase respondent burden as well as provide inaccurate information.

Section F: Distribution of Operating Revenue by Customer Location

Section F of the Model Questionnaire asks for the distributions of operating revenue by customer location. The information is used to improve information on the movement of goods and services between provinces and to other countries. The purpose of this question is similar to Section E, the information will be used in the correct allocation of the new HST. Respondents are asked to indicate the percentage or amount of their total operating revenue by the location of client to whom the good or service was delivered. Locations are broken down into the individual Canadian provinces and territories, customers in the United States and Mexico. There is additional space for respondents to add in export locations relevant to their businesses and their industry. As with Section E, although distribution of operating revenue by customer location is an important sub-component of the PIPES initiative and the HST allocation, in practice, this question is not always asked if the answer is either not known by the respondent or if the answer is intuitive. For example, in the courier and taxi industry, customers are obviously located within the province where the establishment is located, and therefore the question is unnecessary.

Section G & H: Events & Comments

Section G and H together are considered the 'back end' of the UES Part II establishment questionnaire. As with Section A, they contain elements that are relatively standard across all industries, and as such, these sections (to date) have changed very little from survey to survey. Section G, entitled 'Events That May Have Affected Your Business Unit' asks respondents to pick, from a pick-list, events that may have affected the reported financial values for their business unit. Items include such events as longer or shorted scheduled workweek, increase or decrease in business, more or less overtime, increase in hiring or layoffs, foreign exchange, price changes, as well as others. This informal qualitative information is used by subject matter divisions and editors to identify outliers for follow-up as well as to explain changes in an establishment's reported data from one year to the next. This avoided needless follow-up calls to the respondents.

Section H, the final module of the establishment survey, asks respondents how for their general comments on the questionnaire. The first question asks respondents how much time they spent completing the questionnaire, and following this, the section invites respondent comments on a variety of issues related to the business survey program. These include questionnaire content, order and flow of questions, timing of receipt of questionnaire and the period given for response, and comprehension of questions among other items. Feedback in this area is used to improve future versions of the survey, ultimately leading to increased data quality and decreased respondent burden.

5. Case Study: The Annual Survey of Manufacturing (ASM) 2000

September 1999 marked the beginning of the transition of Statistics Canada's largest business survey into the UES framework, the Annual Survey of Manufacturing (ASM). The ASM is a survey that collects and publishes principal statistics and commodity data for over 30,000

Canadian manufacturers²¹. The timing of its transition, although later than originally planned, was opportune, as it allowed staff to learn from the past three years of UES experience. The knowledge gained from concentrating on non-manufacturing industries in the first three years, permitted the transition of a very complex and long-standing survey into the UES.

The ASM, which has existed since 1917, had already undergone a major redevelopment in 1993, where the commodity portion of the survey was personalized to each respondent (based on the respondent's previous year's report). This change considerably shortened the length of the commodity input and output lists, and created a survey that simultaneously increased data quality and reduced respondent burden. Substantial changes were made to processing systems in order to accommodate this change. Therefore, one of the key challenges in the transition of the ASM to the UES was to find the most effective survey format and collection system which would combine the collection of financial data with the collection of the personalized commodity data, both critical parts of this survey.

After much research, consultation, and field-testing, of an approach using schedules, an "integrated" approach was chosen as the way to integrate financial and commodity data. This approach placed the personalized questions related to commodity inputs and outputs within the relevant sections of the main body of the questionnaire. Specifically, "manufacturing outputs" were located in the Revenue module and "manufacturing inputs" were located in the Expenses module. The new ASM questionnaire maintained the format described in the generic UES model with slight alterations. Modules were ordered in the following sequence: A) Introduction; B) Revenue; C) Expenses; D) Inventory; E) First Destination of Shipments; F) Employment by Location; and G) Events That May Have Affected Your Business Unit. It was decided to omit the "Class of Customer" module that remains an intrinsic module on the UES integrated model questionnaire, since this information would, in all likelihood, be either unknown by the respondent or intuitive (i.e. business customers only). A new module, "Employment by Location" was information installed as a requirement of the ASM. In order to maintain the personalized (per company) and customized (per industry) manufacturing commodity input and output sections integral to the ASM, the questionnaire generation system remained within the current ASM production environment rather than being brought under the Enterprise Statistics Division infrastructure. This operational difference in the case of the ASM does not change the fundamental achievement of integration and harmonization of a long-standing and important survey program under the UES.

The transition of the ASM in the UES framework also provided a welcome opportunity to rationalize current content and review definitions. Several consultative meetings were held with the SNA, the ASM's main internal client, as well as external clients (e.g. provinces), in an effort to streamline and rationalize overall data requirements. Some commodities, previously having been reported as zero, were removed from the commodity lists. Capital expenses were removed from the survey, as they are asked on another Statistics Canada survey (Capital Expenditures Survey). Some ASM labour-related questions, specifically the requirement to report person-hours, were removed from the survey. New content, essential to PIPES requirements, was added to the survey. In particular, purchased service expenses represented substantial new content for this survey. The development of the ASM as the first survey for the financial year 2000 has also provided the opportunity to review the content of UES Model Questionnaire. In particular, BR requirements in section A) Introduction were reviewed, rationalized and considerably shortened. This will result in positive impacts for future UES surveys that will adopt the new streamlined UES. It is expected that the final version of the new ASM questionnaire will not be longer than the old version (an important consideration in its development), yet will be completely harmonized with other UES surveys, and with standard accounting concepts and tax definitions.

²¹ *Statistics Canada, John Crysdale, Personalized Questionnaires for Canada's Annual Survey of Manufactures, Catalogue Number 3/ESD01.*

The integration of the ASM in to the UES is an excellent example of the utility yet flexibility of the UES Part II Model Questionnaire. The Model provided the base from which the new ASM Survey was developed, ensuring consistency and harmonization with all other Statistics Canada business surveys, in content, format, and definitions. Yet the model is not rigid, and allows for the personalization of a questionnaire according to the industry in question.

6. Conclusions

This paper has examined the UES integrated questionnaire as one of the cornerstones of PIPES. Indeed, the objective of integrating many of Statistics Canada's business surveys in a common framework has involved a fundamental rethinking of the way many facets of business survey administration are carried out. The UES integrated questionnaire required and continues to require a remarkable level of co-operation between subject matter specialists and infrastructure divisions. The process of questionnaire harmonisation also involved an unprecedented level of co-operation among subject matter divisions with sensitivity to the competing interests of standardisation and centralisation versus customisation and decentralisation. This paper has described a snapshot in time of the evolution of the UES integrated questionnaire, but evolution by its very nature, implies something that is not static. The UES integrated questionnaire is no different. The questionnaire continually must change to remain relevant. The issues presented in this paper are ones of striking a fine balance. The survey process is oriented towards, not only meeting the needs of the System of National Accounts, but also towards meeting the needs of business associations and other clients. The UES questionnaire process has been designed to be flexible enough to strike a balance between obtaining all of the information the statistical system needs and imposing an undue burden on respondents. The UES also strives to have easily comprehensible, relevant and unduplicative questionnaires and exploit administrative sources of information that result in less form filling from respondents.

The UES has offered many benefits to the business survey program, some of which are internal to Statistics Canada and many of which benefit respondents and external clients. The business survey program, post-PIPES, is one that benefits from the specialisation of common processes. Infrastructure divisions that specialise in questionnaire administration and support benefit from being able to apply similar systems to a multitude of different industries. Costs are reduced as a consequence of the rationalisation of the collection, capture, edit and imputation processes. The questionnaire harmonisation process between divisions at Statistics Canada has served as a useful check and balance for questionnaire content. Rather than having a questionnaire approval process concentrated within a single division, the UES integrated questionnaire must be formally approved by subject matter divisions and Enterprise Statistics Division. Enterprise Statistics Division is acting on behalf of the divisions responsible for the actual mail out and capturing of the data. The internal review of the questionnaire is more thorough as a result and less prone to error. Electronic reporting options for respondents that did not previously exist have been developed and considerable investment has been made in rich sources of administrative data that considerably reduce the need to survey. Much of the gains have been realised by exploiting enabling technology and changing the paradigms that have guided questionnaire administration in the past. From the respondents' perspective, the UES integrated questionnaires have a consistent look and feel. The concepts and terminology are consistently used and align themselves more to the generally accepted accounting standards terminology and where there is a deviation from the standard, a support system that serves the respondent has become a centralised feature of the UES.

The increased harmony in the questionnaire process as a result of the UES has improved the overall timeliness of questionnaire production to data publication and has provided a standardised 'workbench' in order to process the data. The UES integrated questionnaire facilitates greater

comparisons of data variables across industries and time due to its consistency in concepts. It also enables a far greater degree of record linkage of questionnaire variables that did not exist in a systematic fashion in the past as they do now. As coverage in the economy continues to expand under the UES, the benefits to researchers of cross-industry and cross-economy studies using Statistics Canada's business data will also expand making the UES the fulcrum of business survey administration at Statistics Canada.

Technical Series - Index

June 12, 2000

PIPES has a series of technical paper reprints primarily for internal purposes. A list of the reprints currently available is presented below. For copies, contact Bonnie Bercik at (613) 951-6790 or Diane Proulx at (613) 951-7192, fax number (613) 951-0411 or write to Statistics Canada, 13th Floor, Jean Talon Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6

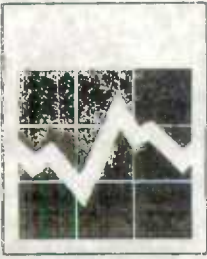
1. Unified Enterprise Statistics Program – Project to Improve Provincial Economic Statistics – May 5, 1997 – PIPES Project Managers.
2. PIPES Evaluation Framework – September 15, 1997 – Philip Smith.
3. Report on the Unified Enterprise Survey & Reporting Arrangements Business Consultations – August 1997 – Guy Gellatly, Larry Murphy and Junior Smith.
4. Update on PIPES Progress: Notes for a Briefing for Federal and Provincial Finance Officials, Halifax, Nova Scotia, March 12, 1997 – Philip Smith.
5. An Overview of The Project to Improve Provincial Economic Statistics – November 1997 – George Beelen, Francine Hardy and Don Royce.
6. Using Databases to Design, Generate and Store Business Questionnaires at Statistics Canada – November 5, 1997 – Alana M. Boltwood.
7. The How and Why of Business Statistics – January 1999 – Elise Mennie. *(Not for external dissemination)*
8. An update on PIPES Fifteen Months into the Project – April 24, 1998 – Philip Smith.
9. Key Provider Manager (KPM) – 1997-98 Annual Report – May 1998 – Vicki Crompton.
10. A Framework for Planning Unified Enterprise Survey Data Collection – October 28, 1998 – Alana Boltwood.
11. Impact of the PIPES Funding on the Services Division Programme and Achievements in 1997-98 – April 1998 – Gordon Baldwin. *(Not for external dissemination)*
12. PIPES Organization and Decision-Making Structure – August 17, 1998 – Philip Smith. *(Not for external dissemination)*
13. The Central Goal of PIPES – November 17, 1997 – Philip Smith.
14. The Terminology and Framework of the Unified Enterprise Questionnaire – Revised March 1999 – Philip Smith.
15. Realizing and Measuring Quality Improvements in Provincial Economic Accounts – August 1998 – Philip Smith.
16. Annual Report 1997-98 – Ombudsman for Small Business Response Burden – July 1998, – Michael Issa. *(Not for external dissemination)*
17. Decision Making in PIPES – October 1, 1998 – Philip Smith.
18. Task Force on Electronic Data Reporting – April, 1998 – George Andrusiak, Monique Gaudreau, Laurie Hill, Anne Ladouceur, Denis Leblanc, Mario Ménard, Guy Parent, Joe Wilkinson, Doug Zinnicker.
19. PIPES Information Package – October 1998 – Philip Smith.
20. UES and the Non-Business Sectors – September 17, 1997 – Art Ridgeway.
21. CATS User Guide – April 1998 – Janet Howatson. *(Not for external dissemination) Not available*

22. Report on Collection and Data Capture Operation OID for UES 1997 – September 3, 1998 – Anne Ladouceur. *(Not for external dissemination)*
23. SDD Contribution to PIPES 1998-1999 – September 1998 – Shirley Dolan.
24. The Harmonized Sales Tax Revenue Allocation Formula – August 1998 – Karen Hall. *(Not for external dissemination)*
25. Task Group on Data Acquisition Strategy Report – July 22, 1998 – François Maranda and Don Royce.
26. Roles and Responsibilities in the Unified Enterprise Statistics Program – December 15, 1998 – George Andrusiak, Richard Barnabé, Albert Meguerditchian, Ray Ryan and Philip Smith. *(Not for external dissemination)*
27. Paper on the Project to Improve Provincial Economic Statistics from the Joint IASS/IAOS Conference – July 22, 1998 – Don Royce.
28. Respondent Relations Task Force – March 5, 1999 – Wayne Smith.
29. Response Analysis Follow-up Survey – March 1999 – Kristen Underwood.
30. Data Sharing Information Package – March 1999 – John Crysdale. *(Not for external dissemination)*
31. Coherence Analysis – Case Study from the Key Provider Manager Program – April 23, 1999 – Rachel Bernier and Julie Mandeville.
32. Evaluation of Collection Support Material used during the 1997 Unified Enterprise Survey – November 16, 1998 – Yvele Paquette.
33. Waiver Information Package – May 1999 – John Crysdale. *(Not for external dissemination)*
34. The PIPES Plan for 1999-00 – June 14, 1999 – Philip Smith. *(Not for external dissemination)*
35. BTS + Forum Post-conference Actions – April 1999 – Cornwall Conference Participants.
36. Report of the Task Force on Sources of Business Information – March 1999 – Vicki Crompton and Mark Marcogliese.
37. Field 5 Task Force Report on Improving Generic Boards – August 1999 – Mel Jones.
38. Study of Business Survey Questionnaires – June 1999 – Jason Gilmore.
39. Complexity Scale for Business Questionnaires – June 1999 – Jason Gilmore.
40. Update on PIPES – September 1999 – Philip Smith.
41. Exclusion Thresholds & Sampling Practices for Business Surveys – Implementation Strategy – September 1999 – Implementation Strategy Team.
42. Use of Tax Data in the Production of Provincial Economic Statistics – October 1999 – Peter Bissett.
43. Data Quality Survey 1996 – March 1999 – Ed Bunko. *(Not for external dissemination)*
44. Estimates of Information Cost to Business Respondents, 1998 – September 16, 1999 – Linda Grant and Michael Issa. *(Not for external dissemination)*
45. Data Security Task Force – January 1999 – Mark Steski. *(Not for external dissemination)*
46. Key Provider Manager Program – 1998-99 Program Report – June 1999 – Monique Gaudreau.
47. Treatment of Head offices and other support units in the UES – October 1999 – Charles Delorme.

48. UES Walkthrough – December 6, 1999 – Philip Smith.
49. The UES Strategy to Combine Enterprise, Establishment and Legal-Entity Data – November 29, 1999 – Philip Smith.
50. The Data Quality of the 1997 Unified Enterprise Survey (UES) Pilot – January 10, 2000 – Stuart Pursey.
51. Options for the Survey of Household Spending – January 2000 – Cynthia Baumgarten, David Binder, Louis-Marc Ducharme, Alison Hale, Albert Meguerditchian, Mike Sheridan, M.P. Singh, Philip Smith, Maryanne Webber, Brian Williams, Karen Wilson. *(Not for external dissemination)* AWAITING APPROVAL BY MIKE SHERIDAN
52. PIPES Budget Targets for 2001-02 and Beyond – March 28, 2000 – Project Management Team. *(Not for external dissemination)*
53. Unincorporated Business Statistics from the Tax Estimates Program – March 8, 2000 – Philip Smith.
54. PIPES and the Use of Statistics for Administrative Purposes – April 12, 2000 – Philip Smith.
55. Information Manual for Interviewers on the 1999 Survey of the Construction Industry – February 2000 – Claude Grenier. *(Not for external dissemination)*
56. The Conceptual and Practical Evolution of the Unified Enterprise Survey Integrated Questionnaire – May 2000 – Mario A. Vella and Annette Laurent.

Other documents

PIPES Project Structure – Revised July 1999
Confidentiality of Statistical Data – April 1995 – D. Binder and L. Desramaux
The Business Register Hellerman Autocoder Project – November 1999 – Business Register Division
(English version only)
The Why of Business Surveys – March 2000



**Projet d'amélioration des statistiques
économiques provinciales**

**Project to Improve Provincial Economic
Statistics**

**Évolution conceptuelle et
pratique du questionnaire
intégré de l'Enquête
unifiée auprès des
entreprises**

**The Conceptual and
Practical Evolution of the
Unified Enterprise Survey
Integrated Questionnaire**

Série technique

Technical Series

Numéro 56

Number 56



Internet : www.statcan.ca
Intranet : <http://pasep>



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Évolution conceptuelle et pratique du questionnaire intégré de l'Enquête unifiée auprès des entreprises

Mario A. Vella et Annette Laurent¹
Mai 2000

1. Introduction

Au moment où Statistique Canada entame la quatrième année d'un projet important en vue d'améliorer la qualité des statistiques économiques provinciales au Canada, il semble opportun de faire le point au sujet de l'une des pierres angulaires du projet. L'*Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE)* est au cœur du programme des enquêtes auprès des entreprises. Ses objectifs comportent essentiellement deux aspects, c'est-à-dire, mettre davantage l'accent sur une couverture statistique complète et cohérente des provinces et des territoires et, en deuxième lieu, harmoniser les concepts et les méthodes pour l'ensemble complet des enquêtes auprès des entreprises. Pour la quatrième année du projet, on tiendra l'EUE pour la quatrième fois, et les trois années d'expérience pratique acquise constituent la base du présent document.

Même si l'EUE comporte des objectifs ambitieux pour nombre des éléments de l'administration des enquêtes auprès des entreprises, le présent document met l'accent sur le questionnaire intégré proprement dit. L'*Enquête unifiée auprès des entreprises* est fondée sur un menu de questions qui servent de base aux variantes du questionnaire propre à une branche d'activité que les répondants reçoivent. Le présent document décrit les éléments du questionnaire et leur justification, ainsi que le passage du questionnaire modèle au questionnaire imprimé, et définit l'approche axée sur l'entreprise. La section 2 décrit comment l'EUE a vu le jour, dans le cadre du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP), dont l'objectif ultime est la production de tableaux annuels provinciaux des entrées-sorties. La section 3 décrit les caractéristiques générales des questionnaires destinés aux entreprises de Statistique Canada, qui peuvent être intégrées grâce à la répartition des questions en modules génériques. Elle décrit ces modules et énonce les facteurs qui ont des répercussions sur leur élaboration et leur composition. La section 4 décrit le modèle de la Partie II de l'EUE ou « questionnaire modèle destiné aux établissements ». La section 5 utilise une étude de cas de l'Enquête annuelle sur les manufactures de l'année de référence 2000 pour illustrer la composition des modules du questionnaire de la Partie II des établissements. Enfin, la section 6 comporte des conclusions et examine les résultats de l'harmonisation et de l'intégration des enquêtes auprès des entreprises dans une structure commune.

¹ Les auteurs :

M. Vella, économiste principal du Programme d'enquêtes financières annuelles, peut être joint à Statistique Canada, 10^e étage, C6, Immeuble Jean-Talon, Parc Tunney, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6. N^o de téléphone : 613-951-1395; Internet: vellmar@statcan.ca. A. Laurent, analyste de la Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie, peut être jointe à Statistique Canada, 11^e étage, D2, Immeuble Jean-Talon, Parc Tunney, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6. N^o de téléphone : 613-951-3742; Internet: laurann@statcan.ca. Les auteurs aimeraient remercier les nombreuses personnes qui les ont aidés pour la préparation de ce document, et plus particulièrement, Philip Smith, George Beelen, Laurie Hill, Ed Bunko, Fred Wong, Kathie Davidson, Stu Chandler et Janet Robertson.

2. Comptes économiques provinciaux et tableaux provinciaux des entrées-sorties : le moteur du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP)

Le Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP)² a vu le jour par suite d'une série de discussions qui se sont tenues en 1996 entre trois gouvernements provinciaux (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Nouvelle-Écosse) et le gouvernement fédéral du Canada. Ces discussions étaient axées sur l'harmonisation de la taxe de vente, en vue de remplacer les taxes de vente provinciales respectives de ces trois provinces et la taxe sur les produits et services (TPS) administrée par le gouvernement fédéral par une taxe de vente harmonisée (TVH) combinée ou unique. La nouvelle taxe, qui a pris effet le 1^{er} avril 1997, comporte une assiette commune et un taux de 15 %, dont 8 % revient aux provinces et 7 % au gouvernement fédéral. L'Agence des douanes et du revenu du Canada, anciennement connue sous le nom de Revenu Canada, qui est chargée de la perception des impôts au niveau national, administre la taxe. La même taxe existe dans les autres provinces et territoires, avec comme différence toutefois que seule la taxe fédérale de 7 % s'applique. Toutes les autres provinces ont leur propre taxe de vente distincte et leur propre ministère chargé de la perception des impôts pour l'administrer, sauf l'Alberta, qui n'a pas de taxe de vente. Ces taxes de vente provinciales s'appliquent à la plupart des produits, tandis que la taxe de vente harmonisée s'applique à la fois aux produits et aux services.

Les quatre gouvernements ont convenu que la formule de répartition des recettes fondée sur des statistiques agrégées simplifierait la collecte et réduirait le fardeau des entreprises³. Même si l'on s'entend sur la méthode d'attribution des remboursements au niveau provincial à partir des différentes assiettes fiscales, des améliorations substantielles de la qualité des statistiques économiques provinciales sont nécessaires. L'amélioration des estimations économiques au niveau infranational constitue l'un des fondements du PASEP et découle de la nécessité d'une plus grande précision de la mesure de l'activité économique entre les provinces et les territoires, et à l'intérieur de ceux-ci.

Les objectifs d'amélioration des statistiques économiques provinciales comprennent un système intégré et fiable de comptes économiques provinciaux, l'accent étant mis sur des comptes annuels interprovinciaux des entrées-sorties, ainsi que sur des comptes annuels provinciaux des revenus et des dépenses. Les tableaux des entrées-sorties constituent une composante importante du Système de comptabilité nationale, parallèlement à la balance des paiements, aux revenus et dépenses et aux comptes des flux financiers. Les tableaux des entrées-sorties servent à enregistrer la valeur des divers biens et services produits par les branches d'activité, la valeur des divers biens et services utilisés par les branches d'activité pour leur production et la demande finale des consommateurs, des gouvernements et des non-résidents à l'égard des biens et services. Statistique Canada prépare chaque année des comptes provinciaux des revenus et des dépenses à partir des statistiques nationales. Par ailleurs, des comptes

² Veuillez noter que le terme « projet » désigne le Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales ou PASEP.

³ La formule de répartition des recettes correspond à une estimation des recettes nettes perçues dans chaque province. Les recettes nettes perçues dans chaque province sont fondées sur les dépenses des consommateurs, les dépenses au titre du logement résidentiel, les dépenses des entreprises à l'égard des intrants intermédiaires et les achats des organismes du secteur public. Les données du système des comptes provinciaux de Statistique Canada sont utilisées pour estimer la taille de ces assiettes. La fraction imposable par groupe de biens et services, les taux d'imposition et un facteur agrégé de calibration, sont appliqués à ces assiettes, ce qui permet la production de recettes estimatives pour chaque province. Les recettes réelles perçues sont réparties entre les quatre gouvernements, selon les parts de recettes estimées.

interprovinciaux des entrées-sorties ont été élaborés uniquement sur une base occasionnelle et expérimentale⁴. À cet égard, dans le cadre du PASEP, on a déterminé une période plus régulière pour la production des données devant servir à la formule de répartition des recettes, et on a augmenté le nombre de détails sur les branches d'activité et les biens et services, en vue d'englober une gamme plus complète de ceux-ci. Le PASEP a permis à Statistique Canada de produire des tableaux régionaux des entrées-sorties sur une base annuelle, ce qui fait que le Canada est le seul pays au monde qui produit des tableaux régionaux des entrées-sorties⁵.

Même si la mise en œuvre de la TVH s'est limitée à trois des treize secteurs de compétences au Canada, elle a servi de catalyseur important pour l'amélioration des statistiques concernant toutes les provinces, pour un certain nombre de raisons. Le Canada est une nation qui repose sur les échanges commerciaux. Ces échanges ne se produisent pas seulement au niveau international avec d'autres pays et blocs commerciaux, mais aussi au niveau intérieur, entre les provinces et les territoires et à l'intérieur de ceux-ci. Cela a entraîné une interdépendance des économies provinciales. D'un point de vue pratique, l'amélioration des statistiques économiques provinciales dans seulement trois provinces ne suffit pas à améliorer le système économique provincial dans son ensemble, étant donné que les gains nécessairement réalisés dans les trois provinces assujetties à la TVH nécessitent que l'on répertorie les biens et services de toutes les provinces, qu'elles soient assujetties ou non à la TVH. En outre, la prédominance d'entreprises importantes ayant des activités dans plusieurs provinces et l'importance du commerce interprovincial pour l'économie canadienne rendent nécessaire une compilation statistique de l'origine et de la destination de la production⁶. Ce qui est plus important encore, la transition rapide à une économie dominée par la mondialisation et les services et l'émergence d'entreprises axées sur la technologie font en sorte qu'il est opportun de rajuster un système statistique découlant d'une économie axée principalement sur les biens. Les améliorations du système statistique provincial ne seront possibles que lorsque les autres provinces harmoniseront leurs taxes respectives avec la TPS. Le projet aura notamment pour résultat une fiabilité statistique équivalente d'une province et d'un territoire à l'autre.

Les objectifs ultimes du projet tiennent compte et continueront de tenir compte de l'augmentation possible du *fardeau de réponse*. Les données requises pour améliorer les statistiques économiques provinciales doivent être obtenues sans imposer une somme inacceptable de formulaires à remplir aux répondants des entreprises et des ménages. C'est la raison d'être de nombreuses initiatives entreprises en vertu du PASEP, comme la création du « programme des gestionnaires des répondants clés », qui vise à élaborer et à établir des options de réponse sur mesure pour les grandes entreprises. De même, le programme des enquêtes auprès des entreprises met l'accent sur les entreprises importantes, dont la contribution à la production industrielle et économique est plus grande que celle des petites entreprises. Le PASEP a aussi permis la création d'une section de gestion du fardeau de réponse et d'un poste de médiateur pour le fardeau de réponse des petites entreprises, en vue de donner suite aux préoccupations des répondants et de fournir de la rétroaction pour l'amélioration des processus internes de Statistique Canada. Parmi les autres initiatives importantes figure le Programme unifié des statistiques sur les entreprises (PUSE), qui comprend l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE), laquelle est à la base du présent document. Ce programme prévoit l'utilisation des données fiscales ou d'autres données administratives plutôt que le recours aux enquêtes, dans la

⁴ Les comptes des entrées-sorties (E.-S.) seront produits environ deux ans et dix mois après la période de référence, et les estimations finales des E.-S. sont produites environ un an plus tard. Les estimations provisoires des comptes des revenus et des dépenses provinciaux sont diffusées environ dix mois après l'année de référence. Les estimations révisées sont produites 12, 24 et 36 mois après les estimations provisoires, et les estimations finales correspondent aux estimations finales des E.-S.

⁵ 679 biens et services dans 255 branches d'activité.

⁶ Les entreprises importantes qui ont des activités dans plusieurs provinces sont appelées entreprises complexes par Statistique Canada et sont traitées de façon spéciale en vertu du Programme unifié des statistiques sur les entreprises.

mesure du possible. Une entente a été conclue entre l'Agence des douanes et du revenu du Canada et Statistique Canada, grâce à laquelle les données financières tirées des déclarations de revenus et des états des résultats sont envoyées de façon régulière à Statistique Canada⁷. Ces données sont utilisées en remplacement des enquêtes directes auprès des répondants. Il convient en outre de souligner que ces données ne circulent que dans un sens, Statistique Canada ne divulguant pas de données permettant d'identifier un répondant à l'Agence des douanes et du revenu du Canada, afin de maintenir la confiance acquise auprès de ses répondants.

L'IGRF ou Index général des renseignements financiers, est l'un des piliers du PASEP. Les données de l'IGRF proviennent de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, qui les tire des formulaires de déclaration T2 des sociétés qui sont soumises sous forme électronique. Même si l'exploitation des données fiscales des sociétés à des fins statistiques n'est pas nouvelle à Statistique Canada, l'IGRF peut révolutionner la façon dont les statistiques sur les entreprises sont recueillies et avoir des répercussions sur le genre de statistiques recueillies. Les données de l'IGRF seront utilisées pour recueillir des renseignements auprès des entreprises simples. Il s'agit des entreprises qui ont des activités dans une seule branche d'activité et dans une seule province. Étant donné que l'IGRF permettra d'avoir accès au bilan et à l'état des résultats de ces entreprises, il favorisera la collecte de données financières de base, sans imposer de fardeau de réponse additionnel. L'IGRF comporte toutefois des limites, à savoir qu'il couvre uniquement les variables qui sont comprises normalement dans les états financiers. Les variables comme les facteurs de production et les produits, l'emploi et la catégorie de clients doivent être obtenues grâce à d'autres moyens. On explore encore des solutions à ces problèmes, ainsi que des utilisations supplémentaires de cette source de données importantes. Du fait que la collecte des données d'enquête sur une base annuelle peut être assez coûteuse, il sera peut-être possible, dans les années qui viennent, d'utiliser les données de l'IGRF pour combler les lacunes de données pour les années où il n'y a pas d'enquête, ou améliorer l'échantillon.

3. Approche modulaire pour la conception du questionnaire

Statistique Canada effectue un nombre important d'enquêtes annuelles et infra-annuelles auprès des entreprises chaque année, dont certaines sont axées sur la branche d'activité (p. ex. l'Enquête annuelle des manufactures) et d'autres sur l'activité ou divers secteurs économiques (p. ex., l'Enquête sur les dépenses en immobilisations). Environ vingt « divisions spécialisées » gèrent ces enquêtes. Le processus d'enquête au Bureau représente un amalgame d'approches cloisonnées qui sont personnalisées localement et d'approches uniformes pour l'ensemble de l'organisation. Par exemple, la collecte et la méthodologie sont très uniformes et centralisées, tandis que les aspects du contenu, de la base de sondage, du traitement postérieur à la collecte et de l'analyse ont, par le passé, été très décentralisés, spécialisés et variés, selon les divisions spécialisées concernées.

Un des principes de base de l'EUE est d'harmoniser le processus d'enquête dans le domaine des entreprises. Cela a signifié, dans une certaine mesure, le regroupement des enquêtes axées sur la branche d'activité et de celles axées sur l'activité en une structure commune, à partir de

⁷ Les données de l'Index général des renseignements financiers (IGRF) de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, qui sont recueillies depuis 1998, relativement aux déclarations T2 et, à l'avenir, aux déclarations T1, sont très importantes pour le système statistique. Grâce à cette source, on peut obtenir des états des résultats et des bilans uniformisés, au niveau de l'entité légale, étant donné que les entreprises soumettent des déclarations de revenu non consolidées aux fins de l'impôt. L'utilisation de l'IGRF sera obligatoire pour les déclarations T2 des entreprises dont les exercices prennent fin en janvier 2000.

concepts et de définitions uniformes et bien organisés. La structure commune est caractérisée par les trois parties principales du questionnaire de l'EUE, les deux premières ayant été conçues pour les entreprises complexes, et la troisième pour les entreprises simples. L'objectif général consiste à intégrer à ce cadre le contenu des enquêtes existantes (qui s'est accumulé et a évolué pendant de nombreuses décennies d'enquête), à passer en revue la terminologie et à apporter des modifications au besoin afin d'améliorer la cohérence, ainsi qu'à restructurer les questionnaires en conséquence. Lorsque nous aurons harmonisé les questionnaires destinés aux entreprises, Statistique Canada sera beaucoup mieux placé pour automatiser les processus de conception et de mise à jour, ainsi que de collecte, de vérification et d'imputation.

L'EUE repose sur des questions visant à obtenir les données dont le système statistique a besoin. L'organisation logique des questions autour d'un thème similaire, comme c'est le cas pour la ventilation des revenus, nécessite le regroupement des postes relatifs aux revenus en sections autonomes appelées modules. Les modules correspondent à des regroupements de questions ayant un contenu similaire dans des questionnaires adaptés selon la branche d'activité (personnalisation) et selon les unités des entreprises, à partir de la connaissance qu'en a Statistique Canada (individualisation). Des modules de questions peuvent être utilisés pour les enquêtes axées sur la branche d'activité ou l'activité. Essentiellement, les modules correspondent à un ensemble uniforme de questions qui peut être utilisé pour une gamme variée d'applications. Des questions propres à une branche d'activité ou à une activité peuvent aussi être intégrées aux modules existants. Ainsi, l'EUE comprend de nombreuses questions vedettes qui sont communes à un grand nombre d'enquêtes auprès des entreprises, mais pour l'élaboration d'une enquête particulière, on dispose de suffisamment de souplesse pour intégrer des questions au sujet d'une branche d'activité ou d'une activité particulière.

La conception modulaire du questionnaire de l'EUE laisse supposer que les composantes du questionnaire sont suffisamment génériques pour être interchangeable et pouvoir être combinées selon divers modèles, mais suffisamment adaptables pour être pertinentes et compréhensibles pour la branche d'activité ou l'activité visée. Les *modules* sont à la base des annexes et des parties des questionnaires. Les *annexes* sont des sections autonomes des questionnaires destinées à être administrées de façon distincte à un répondant distinct au sein d'une organisation, le reste du questionnaire étant destiné au répondant principal. Parmi les modules pouvant faire l'objet d'une annexe figure celui sur « la catégorie de clients » qui vise à mesurer la demande finale selon la catégorie de clients pour le bien ou le service en question. Il est parfois plus pertinent de poser les questions sur la « catégorie de clients » à un représentant du service du marketing ou des ventes qu'au comptable de l'entreprise. L'utilisation des annexes a aussi comme avantage qu'elle réduit le fardeau de réponse. Les questions dont les réponses demeurent stables au fil des ans ne doivent pas être posées aussi régulièrement que celles qui n'ont pas une aussi grande stabilité. C'est donc dire que les annexes peuvent être administrées à d'autres moments que le corps du questionnaire.

Les *parties*, *modules* et *annexes*, sont conçus de façon à s'intégrer à une présentation commune et à utiliser des concepts et des définitions uniformes. Il existe trois parties principales au questionnaire, qui sont différenciées selon l'unité statistique pour laquelle on veut recueillir des données. En outre, des considérations de qualité des données et de fardeau de réponse ont été à la base de la stratégie de subdivision du questionnaire en parties. L'utilisation de parties multiples permet de recueillir des données sur plusieurs établissements au sein d'une entreprise simple, de façon cohérente, globale et sans chevauchement. Le questionnaire intégré de l'EUE est composé de questionnaires pour les entreprises qui comportent des questions communes qui sont regroupées en modules. Même si tous les modules comportent une proportion de questions types, d'autres ont des caractéristiques propres à une branche d'activité. On pense par exemple aux « stocks », qui figurent dans le groupe de questionnaires sur l'édition, un secteur où les

inventaires de papier journal sont liés au calcul de la valeur ajoutée⁸. Parmi les exemples d'autres modules propres à une branche d'activité figurent le « coût des biens vendus », la « répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients », les « revenus selon le type de service », les « revenus selon le type d'activité » et la « répartition des revenus d'exploitation selon le lieu de résidence des clients ». L'utilisation de trois variantes distinctes de questionnaire ou « parties » permet de rapprocher les données sur l'offre et celles sur la demande au niveau de l'entreprise, étant donné que Statistique Canada peut comptabiliser les services fournis par des établissements à d'autres établissements de l'entreprise. En outre, l'utilisation de « parties » dans les questionnaires permet de faire enquête auprès des entreprises complexes globalement, et de rapprocher les données sur les établissements avec celles sur l'ensemble de l'entreprise, tout en prévoyant en même temps une approche plus simple pour les entreprises simples. Les trois parties principales du questionnaire destiné aux entreprises constituent la base de l'EUE.

Les bénéfices ou les éléments du bilan ne sont mesurables qu'au niveau du siège social de l'entreprise. La première partie ou *Partie I* vise la collecte de données à partir de l'état des résultats et du bilan au niveau de l'entreprise. Elle comprend des modules sur les actifs, les passifs, l'avoir des actionnaires, les postes supplémentaires des bilans, les revenus, les dépenses, les impôts et les revenus nets. Elle comprend une feuille de travail pour rapprochement distincte qui permet le rapprochement des données de l'entreprise avec celle des divers établissements. Ce processus est aussi désigné sous le nom d'analyse de la cohérence. Les entreprises complexes sont définies comme celles qui ont des unités de production dans plus d'une branche d'activité et dans plus d'une province⁹. Une entreprise importante et complexe peut recevoir un questionnaire de l'EUE comprenant une *Partie I* et plusieurs variantes de la *Partie II*, chacune pouvant contenir aussi plus d'une annexe. Il n'existe pas de variantes de la *Partie I* selon la branche d'activité ou l'activité (outre les variantes distinctes pour les secteurs financiers et non financiers), parce que, par définition, le questionnaire de la *Partie I* est destiné à l'entreprise et non pas à l'établissement, et que les codes d'industrie sont attribués aux établissements de production et non pas aux entreprises.

La composante de la *Partie II* de l'EUE s'adresse aux établissements des entreprises complexes. Il est plus facile de répondre aux questions propres à la branche d'activité au niveau de l'établissement, par exemple, le nombre de mètres carrés qu'occupent les établissements de vente au détail, de même que la production et les ventes. Cela fait de la *Partie II* l'outil d'enquête le plus pertinent pour obtenir des détails propres à la branche d'activité. La composante de la *Partie III*, de l'EUE s'adresse aux entreprises non complexes. Le terme utilisé pour désigner ces unités est « simple », selon le principe qu'elles n'ont pas d'activités dans plusieurs branches d'activité ou provinces. Les entreprises simples, pour la plupart, ont tous leurs établissements (généralement un seul) dans la même province et dans la même branche d'activité. En fait, ces entreprises peuvent avoir des revenus relatifs d'entreprise assez élevés, mais leur production économique est plus facile à affecter à une branche d'activité ou à une province. La *Partie III* se subdivise en formulaires abrégés et détaillés, selon la taille relative de l'entreprise simple. Le formulaire « abrégé » est utilisé pour les petites entreprises qui n'ont pas la même importance relative que les grandes entreprises et pour qui le fardeau de réponse est relativement plus lourd. Les questionnaires de la *Partie III* comprennent certaines des données sur l'état des résultats et le bilan de la *Partie I*, par exemple, les « redressements de l'état des résultats », étant donné que les entreprises visées ont tendance à être autonomes. L'utilisation de trois parties distinctes du questionnaire intégré permet une couverture uniforme de toutes les entreprises, grandes ou petites, qu'elles soient ou non constituées en société.

⁸ La production brute - les intrants intermédiaires équivaut à la valeur ajoutée. Le calcul de la valeur ajoutée est l'une des méthodes de calcul du produit intérieur brut (PIB) et constitue une caractéristique importante des comptes des entrées-sorties.

⁹ Statistique Canada, Programme unifié des statistiques sur les entreprises, Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales, numéro 68N0003XPE au catalogue, 5 mai 1997, page 28.

Lorsque les entreprises qui ne comptent qu'un établissement et celles qui n'ont des activités que dans une branche d'activité sont communes et que les caractéristiques de la population faisant l'objet de l'enquête ne permettent pas que l'utilisation se limite à la Partie I, à la Partie II ou à la Partie III, des variantes spéciales du questionnaire intégré de l'EUE sont utilisées. Les caractéristiques de ces branches d'activité sont telles que le modèle habituel entreprise-établissement n'est pas approprié. Prenons l'exemple de la branche des télécommunications, où le réseau constitue ordinairement l'entreprise ainsi que l'établissement. Ces entreprises ont des activités dans plus d'une province et plus d'une branche d'activité, mais elles ne comptent pas d'établissements facilement identifiables dans des provinces particulières. Dans ces cas, le questionnaire unique de l'EUE envoyé à ces répondants sert à recueillir des données financières et des données propres à la branche d'activité, ce qui supprime le double emploi et réduit le fardeau pour les répondants.

D'un point de vue conceptuel, le contenu se divise en deux parties. Comme il est indiqué précédemment, les modules sont constitués de questions de base ou de questions propres à une branche d'activité. Par conséquent, les deux mêmes grandes catégories de questions propres à une branche d'activité et de questions de base s'appliquent aux modules. Les modules du contenu de base sont communs à l'ensemble du programme de la statistique des entreprises et ils correspondent de façon particulière, mais non pas exclusivement, aux besoins du programme du SCN. Le contenu *de base* du questionnaire intégré de l'EUE est constitué des éléments pour lesquels Statistique Canada obtient des données complètes, comparables et uniformes, sur une base régulière, pour toutes les branches d'activité du secteur des entreprises au Canada ou la plupart. Le contenu de base est une source essentielle d'information pour le Système de comptabilité nationale et les autres programmes de Statistique Canada qui couvrent la totalité ou la majorité des secteurs de l'économie¹⁰. Du fait de cette définition, il est nécessaire de déterminer de façon pratique comment le contenu de base est établi et d'évaluer si les données que les questions permettent de recueillir ont une importance intrinsèque à l'égard de la définition figurant ci-dessus. Lorsque l'on détermine ce qui constitue les données de base, on évalue la question projetée en fonction des critères suivants. Le contenu de base est défini comme correspondant aux questions ou groupes de questions qui permettent d'obtenir des variables qui répondent à un ou plusieurs des critères suivants :

1. une variable qui est nécessaire, directement ou indirectement, pour le calcul de la demande finale et de la valeur ajoutée;
2. une variable qui est nécessaire pour la vérification de la qualité des données ou l'analyse de la cohérence, entre les branches d'activité ou à l'égard des parties de questionnaire de l'EUE d'une même famille;
3. une variable jugée nécessaire pour répondre aux besoins déterminés au préalable ou aux exigences contractuelles des utilisateurs d'une enquête (contrat contre recouvrement des coûts : par exemple la question sur l'innovation intégrée à cinq des sept questionnaires des services aux entreprises pour l'année de référence 1998);
4. une variable jugée nécessaire pour l'établissement d'un profil dans le Registre des entreprises;
5. une variable qui réduit de façon marquée la nécessité d'assurer le suivi avec le répondant et réduit par conséquent le fardeau de réponse (par exemple, la liste de biens et services qui doit être fournie pour la cellule résiduelle « tous les autres revenus d'exploitation »).

Le *contenu spécialisé* (par exemple, les quantités produites d'acier laminé par des établissements particuliers) s'applique plus particulièrement à certains secteurs de programme, même s'il demeure important d'appliquer des définitions et des normes uniformes.

¹⁰ Les auteurs aimeraient remercier Philip Smith, directeur général du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales, et George Beelen, Directeur de la Division de la statistique des entreprises, pour leurs conseils quant à cette définition.

L'uniformisation dans le cas du questionnaire intégré de l'EUE a trait au recours à des termes comptables généralement acceptés, à l'utilisation uniforme des concepts et des définitions et au respect des classifications des biens et des industries. En principe, le contenu commun est le même pour toutes les branches d'activité, même si en pratique, il peut différer du fait que la terminologie varie légèrement d'une branche d'activité à l'autre, afin que les définitions correspondent davantage à la terminologie utilisée dans la branche d'activité proprement dite. Un libellé *particulier* est parfois nécessaire pour illustrer le concept dans le cas d'une branche d'activité particulière. Ces changements de libellé sont nécessaires et souhaitables lorsque cela est justifié. Par exemple, dans les industries de fabrication, le concept de « valeur totale des livraisons » correspond à celui des « revenus totaux » dans les autres branches d'activité. Les exemples utilisés pour les inclusions et les exclusions doivent être pertinents pour l'industrie. Il faut aussi un libellé *spécial* dans certains cas pour préciser le concept visé.

Une *annexe* est constituée d'un ou plusieurs modules. Des annexes sont jointes à certains questionnaires, et portent sur des sujets de l'ensemble de l'économie qui nécessitent un échantillonnage différent de celui des questionnaires courants. Les annexes sont idéales pour l'administration à un sous-ensemble de la population cible. À ce titre, elles servent de formulaire en vue de réduire le fardeau de réponse, grâce à la réduction de la paperasserie pour l'ensemble de la population d'enquête. Par exemple, l'annexe sur la main-d'œuvre comporte une ventilation qui est uniforme pour les branches d'activité, mais qui peut aussi représenter un fardeau proportionnellement plus grand du point de vue des formulaires à remplir pour les petites entreprises. L'utilisation d'annexes dans le questionnaire intégré de l'EUE permet aussi de poser des questions qui ont un but particulier et qui ne font pas partie des données que Statistique Canada souhaite obtenir sur une base régulière auprès des entreprises. Par exemple, une annexe peut comprendre un module qui sert à demander aux répondants de répartir leurs revenus d'exploitation au titre des services aux entreprises selon l'emplacement.

En résumé, un module est constitué d'une ou plusieurs questions; une annexe comprend un ou plusieurs modules; une partie comprend une ou plusieurs annexes, et le questionnaire intégré de l'EUE comporte trois parties. Une annexe se présente sans la forme d'une page ou d'un ensemble de pages distinctes, tandis que plusieurs modules peuvent être regroupés dans une annexe. Chaque partie compte une ou plusieurs variantes¹¹. Plusieurs variantes étroitement liées peuvent être désignées sous le nom de *famille* (par exemple, pour les variantes des Parties 2 et 3 pour les agents et courtiers du commerce de gros, on parle de famille de questionnaires sur le commerce de gros). Les parties, les variantes et les annexes sont désignées à l'occasion par le terme générique *formule*.

3.1 Intégration des enquêtes auprès des entreprises

Le Programme unifié des statistiques sur les entreprises (PUSE) repose sur des questionnaires plus simples et mieux intégrés. Statistique Canada effectue environ 200 enquêtes auprès des entreprises chaque année, au moyen de 700 questionnaires distincts¹². Ces enquêtes sont du ressort des gestionnaires de programmes, qui relèvent de divisions spécialisées. Les processus de production des enquêtes sont intégrés de façon verticale à l'intérieur des divisions, mais il n'existe pas d'assurance d'une cohérence complète, étant donné que de nombreuses enquêtes

¹¹ Les formulaires de l'Agence des douanes et du revenu du Canada sont constitués de parties (T1 Générale — Déclaration de revenus et de prestations, T2 — Déclaration de revenus (sociétés), etc.) et leurs variantes (T1 Spéciale — Déclaration de revenus et de prestations, etc.), annexes (« Dons », « Montants pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience », « Crédits d'impôt de l'Ontario pour les particuliers âgés » etc.), modules (« Revenu total », « Revenu net », « Crédits d'impôt non remboursables », etc.) et questions (« Demandez-vous le crédit pour la TPS/TVH? », etc.).

¹² Le Système de documentation des données statistiques (SDDS) comprend un ensemble type de données descriptives pour les programmes statistiques de Statistique Canada et est mis à jour par la Division des normes de Statistique Canada.

utilisent l'établissement comme unité statistique de base, que d'autres utilisent l'entité légale, et que d'autres encore utilisent la compagnie ou l'emplacement.

Les entreprises complexes posent le plus grand défi pour le système statistique. Même si elles sont relativement peu nombreuses, elles représentent plus de la moitié de l'économie¹³. Du fait que leurs activités débordent des limites des provinces et des branches d'activité, les données fiscales ne sont pas très utiles pour les mesurer. Les entreprises simples sont beaucoup plus nombreuses que les entreprises complexes. On compte environ un million d'entreprises simples constituées en sociétés et un nombre équivalent d'entreprises simples non constituées en sociétés au Canada. Du fait que leurs activités ne dépassent pas les limites d'une province ou d'une branche d'activité, les données fiscales sont suffisantes, à de nombreuses fins, pour mesurer les caractéristiques et le rendement économique de ces entreprises.

Étant donné la nature dynamique de l'entreprise, il arrive que les changements organisationnels et opérationnels ne soient pas décelés rapidement par le système statistique. Par exemple, il faut parfois jusqu'à un cycle d'enquête pour que les fusions, les acquisitions, les créations et les disparitions d'entreprises ou d'établissements apparaissent dans le Registre des entreprises de Statistique Canada¹⁴. Cela est dû en partie aux vérifications nécessaires pour rendre compte du profil des unités statistiques observées. Avant l'avènement du PUSE, il n'existait pas de garantie que les établissements étaient couverts sans chevauchement, ou que les variables mesurables uniquement au niveau du siège social de l'entreprise, par exemple, les bénéfices de l'entreprise ou les éléments des bilans, correspondaient aux variables normalement mesurées au niveau de l'établissement, comme la production et les ventes.

Afin de répondre aux besoins du PASEP, Statistique Canada a créé, parmi d'autres divisions, la Division de la statistique des entreprises, dont la fonction principale consiste à collaborer avec les divisions spécialisées pour intégrer de façon horizontale et verticale les enquêtes en une enquête unique, qui est axée sur l'entreprise et qui couvre l'ensemble de l'économie, appelée Enquête unifiée auprès des entreprises. La création d'un questionnaire modèle qui regroupe les éléments des questionnaires en un menu de questions étroitement liées aux principes comptables généralement acceptés, sert de base de discussion et de point de départ pour l'évolution des variantes des questionnaires. Le terme « unifiée » désigne une approche commune en vue de l'obtention de résultats d'enquête de grande qualité pour les entreprises importantes et complexes (qui ont des activités dans plusieurs provinces ou plusieurs branches d'activité) (~ 10 000 au Canada)¹⁵. L'intégration des questionnaires signifie le maintien d'une base de sondage commune, grâce au Registre des entreprises, pour toutes les activités d'enquête, une stratégie d'échantillonnage intégrée pour toutes les branches d'activité, une gestion du fardeau de réponse total imposé aux entreprises et l'utilisation exhaustive de données administratives pour réduire la nécessité d'obtenir les données directement auprès des répondants. L'objectif d'intégration de l'EUE sert en outre à mettre en œuvre des politiques communes pour la gestion de la réponse et de la non-réponse, ainsi que des méthodes de vérification, d'imputation, de répartition, de calendrialisation et d'estimation. Cela fait aussi ressortir la nécessité de mettre en œuvre une nouvelle classification uniforme des industries ainsi que des biens et des services, et d'assurer une plus grande couverture des entreprises au Canada, quelle qu'en soit la forme.

¹³ On compte plus de 10 000 de ces entreprises au Canada. Statistique Canada, Programme unifié des statistiques sur les entreprises, *Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales*, numéro 68N0003XPE au catalogue, 5 mai 1997, page 37.

¹⁴ Le Registre des entreprises de Statistique Canada est un répertoire de bases de données comprenant la plupart des entreprises constituées en sociétés et non constituées en sociétés au Canada. Le Registre des entreprises sert de base de sondage pour l'Enquête unifiée auprès des entreprises.

¹⁵ Le Programme unifié des statistiques sur les entreprises, 5 mai 1997, page 4, n° 68N0003XPE au catalogue.

Au moment de l'élaboration des variantes du questionnaire modèle, l'équipe chargée du contenu à la Division de la statistique des entreprises favorise l'utilisation uniforme de concepts, méthodes et procédures pour toutes les enquêtes. Le processus est désigné sous le terme d'harmonisation et vise l'obtention d'un consensus quant aux définitions et aux concepts. L'harmonisation est une activité multidimensionnelle qui prévoit l'utilisation : 1) de cadres conceptuels (p. ex., le SCN) et de systèmes de classification (p. ex., le SCIAN) uniformes, 2) d'un registre commun des entreprises, 3) de ressources humaines pour les opérations, la méthodologie et l'élaboration des systèmes, et 4) de politiques globales bien structurées relativement aux procédures d'enquête. Le questionnaire intégré de l'EUE a permis de faire des progrès significatifs pour la suppression des incohérences, des chevauchements et du double emploi entre les enquêtes auprès des entreprises qui existaient avant le projet.

4. Enquête unifiée auprès des entreprises

Les recherches effectuées précédemment à Statistique Canada au sujet des enquêtes auprès des entreprises ont démontré que bien qu'il existe beaucoup d'éléments communs, le contenu des questionnaires utilisés pour les enquêtes auprès des entreprises varie considérablement. Différents modules sont inclus dans différentes enquêtes, et il existe fréquemment de nombreuses façons différentes de présenter le même module¹⁶. Le questionnaire modèle de la Partie II des établissements de l'EUE est conçu pour unifier la présentation, ainsi que le contenu de base, pour toutes les enquêtes auprès des entreprises de Statistique Canada. Le contenu de base, décrit précédemment à la section 3, correspond principalement aux données requises par le Système de comptabilité nationale pour le calcul de la demande finale et de la valeur ajoutée¹⁷. Les variables minimales dont ont besoin les responsables du SCN pour calculer la valeur ajoutée sont les revenus, les dépenses et les stocks. Les utilisateurs du SCN sont nombreux et comprennent les administrations fédérales et provinciales, les économistes du monde des affaires et du monde universitaire, les groupes de spécialistes et les organismes internationaux.

Le questionnaire modèle de la Partie II des établissements de l'EUE sert de « menu », des modules entiers, ainsi que des questions à l'intérieur de ces modules, pouvant être sélectionnés et personnalisés selon la branche d'activité concernée. Le questionnaire final comprend certains éléments communs à tous les questionnaires d'enquête auprès des entreprises, y compris une « introduction » commune (identification) et une « conclusion » (faits qui ont pu influencer sur l'entreprise et commentaires des répondants). Les questions sont tirées des modules suivants : revenus, dépenses, stocks, répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients et répartition des revenus d'exploitation selon le lieu de résidence des clients, conformément aux besoins de la branche d'activité concernée. Des modules additionnels, qui ne font pas partie du contenu de base et qui répondent à des besoins particuliers de données d'autres utilisateurs (p. ex., les associations d'industries, d'autres ministères gouvernementaux), peuvent aussi s'ajouter à l'enquête de la Partie II de l'EUE, à condition que leur inclusion suive les principes uniformes de l'EUE. Cela est considéré comme la « valeur ajoutée » d'une enquête, le même outil d'enquête étant utilisé à plus d'une fin. Le fait de poser des questions pour le compte d'une association industrielle peut susciter beaucoup de bonne volonté de la part d'une industrie, et inciter ses membres à répondre aux questionnaires de Statistique Canada, étant donné qu'en retour, ils recevront des données valables et à jour sur leur industrie. Du point de vue de la gestion du fardeau de réponse, un équilibre doit être établi entre les besoins présumément

¹⁶ Jason Gilmore, *Étude des questionnaires des enquêtes sur les entreprises*, 1998.

¹⁷ Les comptes nationaux représentent un ensemble statistique macro-économique du point de vue des flux des marchés de biens et services et des transactions financières entre agents économiques, regroupés en secteurs, en branches d'activité et en régions. Ils découlent d'une réorganisation et d'une agrégation des bilans, des états des résultats et des bénéfices non répartis, ainsi que la modification de la situation financière de toutes les transactions du marché.

exhaustifs du SCN, et le souhait des divisions spécialisées d'élaborer un contenu d'enquête qui est pertinent pour les répondants et pour les autres utilisateurs des données. Afin de réduire le fardeau de réponse au minimum, on a parfois même tendance à sacrifier d'autres secteurs clés de l'enquête, par exemple, des questions de l'« introduction » ou de la « conclusion ». Au cours de l'élaboration d'une nouvelle enquête, il est important de rationaliser *chaque* question. Un client, ou l'utilisateur des données, doit être identifié pour chaque question. Parmi les autres options qui s'offrent pour réduire le fardeau de réponse figure le renouvellement des questions supplémentaires d'une année à l'autre, l'utilisation d'annexes, ou encore de stratégies d'échantillonnage différentes. Le but ultime consiste à obtenir un équilibre entre l'exhaustivité et le fardeau.

Comme il a été mentionné précédemment, la Division de la statistique des entreprises (DSE) du Secteur de la statistique du commerce et des entreprises gère l'élaboration et l'évolution du questionnaire modèle de la Partie II des établissements de l'EUE. À partir de 1998 (pour l'année de référence 1997), la DSE a collaboré avec les divisions spécialisées pour les aider à transposer leurs enquêtes auprès des industries à l'EUE. Cela nécessite l'examen des éléments des enquêtes actuelles, des besoins et des particularités de la branche d'activité, des besoins à venir et, ce qui est plus important encore, du fardeau global de réponse. La section qui suit décrit le questionnaire modèle de la Partie II des établissements de l'EUE, et comprend une description de l'objectif général de chaque section ou série de questions. Après cette description figure une analyse de cas concernant l'élaboration de l'Enquête annuelle des manufactures pour 2000.

4.1 Questionnaire modèle de la Partie II des établissements de l'EUE

Section A : Identification

La section A est l'« introduction » du questionnaire. Elle comprend des éléments qui sont relativement courants dans toutes les branches d'activité, ce qui fait qu'elle change très peu d'une enquête à l'autre. Le client principal pour les questions comprises dans la section A est le Registre des entreprises de Statistique Canada, dont les responsables utilisent les données pour mettre à jour la base de sondage ou le profil des entreprises. L'étiquette de la page 1 comprend de l'espace additionnel, afin que le répondant puisse corriger son adresse postale si nécessaire. De même, un espace est prévu pour l'identification de la personne qui remplit le questionnaire. La page couverture de l'enquête fait état de l'objet de l'enquête, de la couverture et de la confidentialité. De tels énoncés sont requis dans toutes les enquêtes de Statistique Canada. Dans la section sur la période de déclaration, on demande au répondant de déclarer des données pour la période de 12 mois la plus récente, et de préciser les dates exactes de cette période. Ces données sont utilisées pour la calendrialisation des données au cours du traitement. Suit une série de questions relatives aux interruptions de la période d'exploitation. Ces questions ont été conçues de concert avec les responsables du Registre des entreprises (RE) et visent à susciter de la rétroaction à l'égard du RE relativement aux changements qui touchent le profil d'une compagnie. Une section sur l'activité commerciale principale de l'entreprise suit, et elle est généralement composée d'une liste de vérification (individualisée selon la branche d'activité), à partir de laquelle le répondant sélectionne l'activité principale de son entreprise, c'est-à-dire celle qui décrit le plus précisément la principale source de ses revenus d'exploitation. Cette section vise à vérifier si on a utilisé la classification appropriée des entreprises du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), qui a vu le jour à Statistique Canada en 1997. La mise à jour du RE dépend de la rétroaction obtenue dans le cadre des enquêtes, la seule façon de déceler certaines erreurs de classification étant le contact direct avec les compagnies. De même, les entreprises à l'intérieur de certaines industries peuvent modifier la répartition de leurs produits d'une année par rapport à l'autre, ce qui fait qu'une reclassification est nécessaire. Si le répondant détermine qu'il ne correspond pas aux catégories énumérées, il doit appeler Statistique Canada pour obtenir des instructions plus

précises. Une série de questions sur les coentreprises peut être insérée à cet endroit, si cela est pertinent pour l'industrie en question. Enfin, la section A se termine par un énoncé de la politique de Statistique Canada en matière de partage des données, ainsi qu'une série de directives générales pour la déclaration.

Section B : Revenus

La section B du questionnaire modèle de la Partie II des établissements est constituée de questions relatives aux revenus d'une entreprise. Le SCN est le principal client pour les questions sur les revenus, du fait qu'il utilise ces données pour calculer la valeur économique ajoutée. Par conséquent, toutes les branches d'activité doivent intégrer ce module dans leur questionnaire final, même si le niveau de détail peut varier. La caractéristique qui définit les entreprises complexes, par rapport aux entreprises simples, est qu'elles comportent plusieurs établissements dans différentes branches d'activité ou provinces, et que les revenus et dépenses de ces établissements ne figurent pas dans les données de l'IGRF. Il convient de souligner qu'en principe le questionnaire de la Partie III n'a pas à inclure tous les détails des revenus et des dépenses qui sont recueillis dans le questionnaire de la Partie II, étant donné que ces éléments sont disponibles dans l'IGRF.

Les directives pour la déclaration précisent qu'il faut inclure tous les revenus des ventes, revenus de transferts à d'autres entreprises, ainsi que revenus à l'étranger. Sont exclues les taxes de vente (fédérales et provinciales), qui sont perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental. La section sur les revenus d'exploitation se répartit en cinq modules suggérés : 1) ventes de biens et services produits, 2) ventes de biens achetés pour la revente, 3) revenus de location et de location à bail, 4) revenus de réparation et d'entretien, et 5) autres revenus. Les autres revenus comprennent plusieurs revenus divers, y compris les droits de franchisage, les honoraires pour des travaux effectués sur des matières appartenant à un tiers, les revenus de concessions, les revenus de commissions, les revenus de consultation, les redevances, les subventions d'exploitation, les dons, les subventions et les donations. La dernière cellule de la section des revenus d'exploitation comporte une question sur le montant résiduel de « tous les autres revenus d'exploitation », ainsi que des instructions pour énumérer les éléments principaux, le cas échéant. Les revenus non liés à l'exploitation, à savoir les intérêts et les dividendes, sont déclarés de façon distincte après les revenus d'exploitation. Les deux sont additionnés pour produire un chiffre final correspondant au revenu total. La section des revenus permet une individualisation exhaustive en fonction de la branche d'activité concernée. Les biens ou services particuliers sont établis en fonction de la branche d'activité concernée et sont énumérés à la rubrique des ventes de biens et services produits et des ventes de biens achetés pour la revente, des lignes étant laissées en blanc pour permettre aux répondants d'ajouter des biens nouveaux ou additionnels qui ne figurent pas dans la liste. Le but de cette liste est la préparation des tableaux des entrées-sorties de biens et de services, selon la branche d'activité et la province. Les tableaux des entrées-sorties englobent 255 branches d'activité et 679 biens et services. Outre les exigences du SCN, la section des revenus peut être individualisée encore davantage pour tenir compte des besoins des autres utilisateurs de données. Cette notion sera élaborée de façon plus détaillée dans l'étude de cas sur l'EAM.

Section C : Dépenses

La section des dépenses, c'est-à-dire la troisième section du questionnaire destiné aux établissements, est la plus détaillée de l'enquête. De nombreux détails sur les dépenses sont nécessaires pour le SCN. Les directives précisent aux répondants d'inclure les dépenses à l'étranger et d'exclure l'impôt sur le revenu et la partie des taxes de vente fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement. Les dépenses se répartissent ainsi : 1) salaires et traitements; 2) achats de matières, composantes et fournitures; 3) achats de biens pour la revente; 4) dépenses en énergie et en eau; 5) contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage; 6) dépenses pour achats de services; 7) dépréciation et

amortissement; et 8) autres dépenses. Les frais d'intérêts font l'objet d'une liste distincte puis sont additionnées au total des dépenses d'exploitation, pour produire les dépenses totales.

La rémunération totale (salaires et traitements des employés et part des avantages sociaux versée par l'employeur) est un élément de données essentiel pour le SCN. Elle est utilisée pour le calcul du PIB, selon la technique du revenu¹⁸. Après la section sur les salaires et traitements figure celle dans laquelle les répondants doivent déclarer les dépenses pour les matières, composantes et fournitures. Les matières utilisées, ou facteurs de production des biens et services, sont individualisées selon la branche d'activité concernée. De même, les achats de biens pour la revente, l'élément suivant de la section sur les dépenses, comprend une liste individualisée de facteurs de production. Tout au long de cette section, des lignes additionnelles sont mises à la disposition des établissements pour ajouter des biens ou services majeurs qui ne figurent pas dans la liste. Les facteurs de production détaillés des biens et services sont nécessaires pour l'élaboration des tableaux des entrées-sorties du Système de comptabilité nationale. Ces tableaux représentent les détails des échanges de biens et services des branches d'activité — production et utilisation. La quatrième section du questionnaire modèle de l'EUE porte sur les dépenses en énergie et en eau, qui sont nécessaires pour le SCN. Plusieurs présentations différentes sont disponibles dans le « menu » du questionnaire modèle pour recueillir ces données. Les dépenses en énergie et en eau peuvent être déclarées en un seul montant ou peuvent être ventilées en vue d'énumérer les catégories particulières d'énergie ou les groupes de catégories (p. ex., électricité, essence, gaz naturel), encore une fois selon les particularités de la branche d'activité. La section qui suit, c'est-à-dire celle portant sur les contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage, peut aussi être individualisée selon la branche d'activité visée, et permet plusieurs options de formatage, à savoir la déclaration d'un total seulement, ou une liste d'éléments particuliers (p. ex., bois d'œuvre, emballage de plastique, palettes, boîtes).

Les dépenses pour achats de services représentent une section très détaillée du module sur les dépenses, et permettent une ventilation très détaillée des éléments de dépenses pour achats de services. Elles englobent des éléments comme le transport, la poste et la messagerie, les télécommunications, la location et la location à bail, les services d'entretien et de réparation, ainsi que divers frais, par exemple, les frais juridiques, de vérification, de consultation, de formation, de recherche et développement, de services financiers, de voyage, les impôts fonciers et les taxes d'affaires, les droits et redevances de franchisage, etc. La liste est adaptée pour correspondre à la branche d'activité concernée. Les éléments qui sont à la fois disponibles pour les répondants et qui constituent une exigence pour le SCN, plus particulièrement pour l'élaboration des tableaux des entrées-sorties, sont sélectionnés. Des éléments additionnels peuvent être sélectionnés à d'autres fins ou pour d'autres clients. Les dépenses de dépréciation et d'amortissement suivent les dépenses pour achats de service. Elles sont nécessaires pour le SCN et pour le calcul du PIB grâce à la technique du revenu (décrite ci-dessus). Le modèle permet d'inscrire la dépréciation et l'amortissement en un seul montant, ou si cela est plus pertinent pour une branche d'activité particulière, de les ventiler de façon plus précise. Parmi les ventilations possibles figurent la dépréciation et l'amortissement pour les véhicules, les bâtiments, le matériel et l'outillage, les redevances de franchisage et les améliorations locatives.

La section finale du module des dépenses comporte une liste « d'autres dépenses » diverses, par exemple, les frais de gestion versés au siège social, la provision pour créances irrécouvrables et un montant résiduel pour « toutes les autres dépenses d'exploitation » (par exemple, radiations, contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation,

¹⁸ Le calcul du PIB grâce à la technique des revenus se fait de la façon suivante : 1. Salaires et traitements + revenu supplémentaire du travail; 2. Bénéfices des sociétés avant impôts; 3. Bénéfices des EP avant impôts; 4. Intérêts et revenus divers de placements; 5. Revenu comptable des exploitants agricoles; 7. Ajustement de la valeur des stocks = 8. Revenu intérieur net au coût des facteurs, plus 9. Impôts indirects moins subventions; 10. Provisions pour consommation de capital (dépréciation); 11. Divergence statistique = 12. PIB aux prix du marché, Système canadien de comptabilité nationale — Série des sources et méthodes, n° 13-603E et 13-603F au catalogue.

régularisation du stock, etc.). Ces éléments sont utilisés par le SCN pour corriger les dépenses déclarées précédemment. Les frais d'intérêts, tout comme les revenus d'intérêts, sont additionnées aux dépenses totales d'exploitation en vue de produire un chiffre final pour le total des dépenses.

Section D : Stocks

Les stocks représentent le quatrième module du questionnaire à l'intention des établissements. Dans les directives, il est précisé que les entreprises doivent déclarer les stocks selon leur valeur comptable, inclure les stocks gardés par l'unité commerciale ou par un de ses points de vente, et exclure les stocks en consignment pour autrui. Il faut à la fois déclarer la valeur des stocks d'ouverture et de fermeture pour les matières premières, les biens et services en cours et les produits finis. Une correction de l'évaluation des stocks est utilisée par le SCN pour le calcul du PIB, grâce à la technique du revenu. Les dépenses au titre des stocks sont aussi nécessaires pour le calcul du PIB par le SCN grâce à la technique des dépenses (ventes finales)¹⁹.

Section E : Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients

La section E comporte des questions sur la répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients. Elle vise à améliorer les données sur l'origine de la demande de biens et services. L'origine de la demande de biens et services est importante du point de vue de la répartition correcte de la nouvelle TVH. L'assiette de la TVH est calculée grâce à la multiplication des niveaux de dépenses finales détaillées (sauf les taxes) par une fraction taxable de chaque bien, pour quatre catégories de dépenses principales : 1) dépenses de consommation; 2) logement; 3) secteur des entreprises; et 4) secteur public²⁰. Dans le questionnaire modèle de la Partie II de l'EUE, les clients comprennent les particuliers et les ménages, les établissements publics (p. ex., hôpitaux, écoles et universités), les gouvernements (à tous les niveaux), les entreprises financières, et toutes les autres entreprises ainsi que les clients à l'extérieur du Canada (p. ex., exportations). Les répondants peuvent déclarer les chiffres en dollars ou en pourcentage des revenus d'exploitation, selon ce qui est le plus facile pour eux. En pratique, même si la catégorie de clients constitue une sous-composante importante de l'initiative du PASEP, son importance ou sa pertinence varie selon la branche d'activité. Dans certaines branches d'activité, cette question n'est pas posée, étant superflue parce qu'on sait déjà quelle est la catégorie de clients. En outre, si au cours de la mise à l'essai du questionnaire, on s'aperçoit que le répondant n'est pas en mesure de répondre à cette question avec précision (p. ex., parce qu'il ne conserve pas cette information), la question n'est pas posée. Si on la posait, cela ne ferait qu'augmenter le fardeau de réponse et donnerait lieu à des données incorrectes.

¹⁹ Le calcul du PIB grâce à la technique des dépenses est le suivant : 1. Dépenses personnelles en biens et services de consommation; 2. Dépenses publiques courantes en biens et services; 3. Investissement des administrations publiques en capital fixe; 4. Investissement des administrations publiques en stocks; 5. Investissement des entreprises en capital fixe; 6. Investissement des entreprises en stocks; 7. Exportations moins 8. Importations; 9. Divergence statistique = 10. PIB aux prix du marché, *Système de comptabilité nationale — Série des sources et méthodes*, n^{os} 13-603E et 13-603F au catalogue.

²⁰ *Statistique Canada, Programme unifié des statistiques sur les entreprises, Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales*, n^o 68N0003XPE au catalogue, 5 mai 1997.

Section F : Répartition des revenus d'exploitation selon le lieu de résidence des clients

La section F du questionnaire modèle comporte des questions sur la répartition des revenus d'exploitation selon le lieu de résidence des clients. Ces données seront utilisées pour améliorer l'information sur le mouvement des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. L'objectif visé par cette question est similaire à celui de la section E, l'information étant utilisée pour répartir correctement la nouvelle TVH. On demande aux répondants d'indiquer le pourcentage ou le montant de leurs revenus d'exploitation totaux, selon le lieu de résidence des clients auxquels les biens ou les services ont été livrés. Les lieux de résidence sont ventilés entre les diverses provinces et les divers territoires canadiens, les États-Unis et le Mexique. Un espace additionnel est prévu pour les répondants qui désirent ajouter les lieux d'exportation qui sont pertinents pour leur entreprise et leur branche d'activité. Comme c'est le cas pour la section E, même si la répartition des revenus d'exploitation selon le lieu de résidence des clients constitue une sous-composante importante de l'initiative du PASEP et de la répartition de la TVH, en pratique, on ne pose pas toujours cette question, particulièrement si le répondant ne connaît pas la réponse ou si sa réponse pourrait être intuitive. Par exemple, dans le secteur des messageries et des taxis, les clients résident de toute évidence dans la même province que l'établissement et, par conséquent, cette question est superflue.

Section G et H : Faits et commentaires

Les sections G et H mises ensemble sont considérées comme la « conclusion » du questionnaire de la Partie II des établissements de l'EUE. Comme c'est le cas pour la section A, ils comprennent des éléments qui sont relativement uniformes pour toutes les branches d'activité, ce qui fait que ces sections n'ont pas changé beaucoup d'une enquête à l'autre (jusqu'à maintenant). La section G, intitulée « Faits qui ont pu influencer sur votre entreprise » permet aux répondants de choisir, à partir d'une liste, des faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées pour leur unité commerciale, par exemple, semaine de travail plus longue ou plus courte, accroissement ou baisse des affaires, plus ou moins d'heures supplémentaires, accroissement de l'embauche ou mises à pied, opérations de change, changements de prix. Ces données qualitatives informelles sont utilisées par les divisions spécialisées et les vérificateurs pour déterminer les valeurs aberrantes, afin d'assurer le suivi, ainsi que pour expliquer les changements touchant les données déclarées par un établissement d'une année à l'autre. Cela évite des appels de suivi inutiles aux répondants.

La section H, c'est-à-dire le module final de l'enquête auprès des établissements, permet aux répondants de donner leurs commentaires généraux au sujet du questionnaire. Dans la première question, on demande aux répondants combien de temps ils ont mis pour remplir le questionnaire, puis on leur demande d'indiquer leurs commentaires sur une gamme variée de sujets relatifs au programme des enquêtes auprès des entreprises. Il s'agit notamment du contenu du questionnaire, de l'ordre et de l'enchaînement des questions, de la date de réception du questionnaire et du temps donné pour y répondre, ainsi que de la compréhension des questions. La rétroaction à cet égard est utilisée pour améliorer les versions futures de l'enquête, ce qui devrait mener ultimement à une plus grande qualité des données et à une diminution du fardeau de réponse.

5. Étude de cas : Enquête annuelle des manufactures (EAM) 2000

En septembre 1999, on a entamé l'intégration de l'enquête la plus importante de Statistique Canada auprès des entreprises à la structure de l'EUE, à savoir l'Enquête annuelle des manufactures (EAM). L'EAM est une enquête qui permet de recueillir et de publier des statistiques et des données sur les biens et services pour plus de 30 000 fabricants au Canada²¹. La date de la transition, même si elle a été retardée par rapport à ce qui avait été prévu au départ, était appropriée, étant donné qu'elle a permis au personnel de tirer parti de l'expérience acquise au cours des trois dernières années de l'EUE. Les connaissances acquises du fait de l'accent mis sur les industries non manufacturières au cours des trois premières années a permis la transition d'une enquête très complexe et ancienne à l'EUE.

L'EAM, qui existe depuis 1917, a déjà subi un remaniement majeur en 1993, la portion de l'enquête portant sur les biens et services ayant été personnalisée pour chaque répondant (à partir de la déclaration du répondant pour l'année précédente.) Ce changement a raccourci de façon considérable les listes de biens et services ainsi que de produits, et a permis de créer une enquête comportant une qualité accrue de données et un fardeau réduit de réponse. Des changements substantiels ont été apportés aux systèmes de traitement, en vue de tenir compte de ce changement. Par conséquent, l'un des défis de la transition de l'EAM à l'EUE a été de trouver la présentation d'enquête et le système de collecte les plus efficaces permettant la combinaison de la collecte de données financières et de celle de données personnalisées sur les biens et services, deux aspects essentiels de cette enquête.

Après des recherches, des consultations et des essais sur le terrain exhaustifs, selon une approche axée sur les annexes, une approche « intégrée » a été retenue comme façon d'intégrer les données financières et les données sur les biens et services. Cette approche a permis d'intégrer les questions personnalisées relatives aux facteurs de production et aux produits à l'intérieur des sections pertinentes du corps du questionnaire. De façon plus particulière, les produits de la fabrication ont été intégrés au module des revenus et les facteurs de production à celui des dépenses. Le nouveau questionnaire de l'EAM a conservé la présentation décrite dans le modèle générique de l'EUE, avec de légères modifications. Les modules ont été ordonnés selon la séquence suivante : A) Introduction; B) Revenus; C) Dépenses; D) Stocks; E) Première destination des livraisons; F) Emploi selon l'emplacement; et G) Faits qui ont pu influencer sur votre entreprise. Il a été décidé de laisser de côté le module sur la catégorie de clients, qui demeurent un module intrinsèque du modèle intégré de l'EUE, étant donné que ces données seront, selon toute probabilité, inconnues du répondant ou fournies de façon intuitive (clients d'affaires seulement). Un nouveau modèle « Emploi selon l'emplacement » a été intégré à l'EAM. Afin de maintenir les sections individualisées (selon la compagnie) et personnalisées (selon la branche d'activité) sur les facteurs de production et les produits, qui font partie intégrante de l'EAM, le système de production des questionnaires est demeuré au sein de l'environnement de production actuelle de l'EAM, plutôt que d'être intégré à l'infrastructure de la Division de la statistique des entreprises. Cette différence opérationnelle dans le cas de l'EAM n'a pas de répercussions sur l'intégration et l'harmonisation de ce programme d'enquête important et ancien à l'intérieur de l'EUE.

La transition de l'EAM au cadre de l'EUE a aussi fourni une bonne occasion de rationaliser le contenu et de revoir les définitions. Plusieurs réunions de consultation se sont tenues avec le SCN, le principal client interne de l'EAM, ainsi qu'avec des clients de l'extérieur (c.-à-d. les provinces), dans un effort en vue de rationaliser les exigences globales en matière de données.

²¹ Statistique Canada, John Crysdale, *Questionnaires individualisés pour l'Enquête annuelle des manufactures au Canada*, n° 3/ESD01 au catalogue.

Certains biens et services, qui comportaient une réponse de zéro, ont été supprimés de la liste. Les dépenses en immobilisations ont été supprimées de l'enquête, étant donné qu'elles font partie d'une autre enquête de Statistique Canada (Enquête sur les dépenses en immobilisations). Certaines questions relatives à la main-d'œuvre de l'EAM, plus particulièrement les heures-personnes, ont été supprimées de l'enquête. Un nouveau contenu, correspondant essentiellement aux exigences du PASEP, a été intégré à l'enquête. De façon plus particulière, les dépenses pour les achats de services représentent un nouvel élément substantiel de la nouvelle enquête. L'élaboration de l'EAM en tant que première enquête pour l'exercice 2000 a aussi fourni l'occasion de passer en revue le contenu du questionnaire modèle de l'EUE. De façon plus particulière les exigences du RE relativement à la section A) Introduction ont été passées en revue, rationalisées et réduites considérablement. Cela aura des répercussions positives sur les enquêtes à venir de l'EUE qui utiliseront le nouveau questionnaire rationalisé. On s'attend à ce que la version finale du nouveau questionnaire de l'EAM ne soit pas plus longue que l'ancienne version (une considération importante au moment de l'élaboration), mais à ce qu'elle soit complètement harmonisée avec les autres enquêtes de l'EUE, ainsi qu'avec les concepts comptables et les définitions fiscales types.

L'intégration de l'EAM dans l'EUE est un excellent exemple de l'utilité et de la souplesse du questionnaire modèle de la Partie II de l'EUE. Le questionnaire modèle a servi de base pour l'élaboration de la nouvelle EAM, en vue d'assurer l'uniformité et l'harmonisation avec toutes les autres enquêtes auprès des entreprises de Statistique Canada, du point de vue du contenu, de la présentation et des définitions. Toutefois, le modèle n'est pas rigide et permet l'individualisation d'un questionnaire selon la branche d'activité concernée.

6. Conclusions

Le présent document a permis d'examiner le questionnaire intégré de l'EUE, qui constitue la pierre angulaire du PASEP. En fait, l'objectif d'intégration de nombreuses enquêtes auprès des entreprises de Statistique Canada dans une structure commune a nécessité de repenser de façon fondamentale la façon dont de nombreuses facettes de l'administration des enquêtes auprès des entreprises est assurée. Le questionnaire intégré de l'EUE a nécessité et continue de nécessiter un niveau remarquable de collaboration entre les spécialistes des divisions spécialisées et des divisions d'infrastructure. Le processus d'harmonisation du questionnaire a aussi nécessité un niveau sans précédent de collaboration entre les divisions spécialisées, afin de tenir compte des intérêts divergents de l'uniformisation et de la centralisation, par rapport à la personnalisation et à la décentralisation. Le présent document fournit un aperçu dans le temps de l'évolution du questionnaire intégré de l'EUE, une évolution, de par sa nature même, étant non statique. Le questionnaire intégré de l'EUE ne diffère pas à cet égard. Il doit continuellement changer pour demeurer pertinent. Les questions présentées dans le présent document visent essentiellement à obtenir un équilibre. Le processus d'enquête est axé non seulement sur les besoins du Système de comptabilité nationale, mais aussi sur ceux des associations d'entreprises et des autres clients. Le questionnaire de l'EUE a été conçu pour être suffisamment souple pour obtenir toutes les données nécessaires pour le système statistique sans imposer un fardeau indu aux répondants. Dans le cadre de l'EUE, on vise aussi à disposer de questionnaires faciles à comprendre, pertinents, qui ne chevauchent pas, et à exploiter les sources administratives d'information, en vue de réduire la nécessité pour le répondant de remplir un trop grand nombre de formulaires.

L'EUE a offert de nombreux avantages au programme des enquêtes auprès des entreprises, certains au niveau interne à Statistique Canada et de nombreux, pour les répondants et les clients externes. Le programme des enquêtes auprès des entreprises, depuis l'avènement du PASEP, profite de la spécialisation des processus communs. Les divisions d'infrastructure, qui se spécialisent dans l'administration et le soutien des questionnaires, profitent du fait qu'elles

sont en mesure d'appliquer des systèmes similaires à une multitude de branches d'activité différentes. Les coûts sont réduits du fait de la rationalisation de la collecte, de la saisie, de la vérification et de l'imputation. Le processus d'harmonisation des questionnaires entre les divisions de Statistique Canada a permis une vérification utile de leur contenu. Plutôt que de concentrer le processus d'approbation des questionnaires dans une division, le questionnaire intégré de l'EUE doit être approuvé officiellement par les divisions spécialisées et la Division de la statistique des entreprises. Cette dernière agit pour le compte des divisions responsables de l'envoi par la poste et de la saisie des données. Par conséquent, l'examen interne du questionnaire est plus rigoureux et est moins sujet aux erreurs. Des options de déclaration électronique pour les répondants, inexistantes auparavant, ont été élaborées, et des investissements considérables ont été faits à l'égard de sources importantes de données administratives, qui réduisent considérablement la nécessité de tenir des enquêtes. La majorité des gains ont été réalisés du fait que l'on a tiré parti de la technologie pertinente et que l'on a modifié les paradigmes qui ont guidé l'administration des questionnaires par le passé. Du point de vue des répondants, les questionnaires intégrés de l'EUE ont une présentation uniforme. Les concepts et la terminologie sont utilisés de façon cohérente et se conforment davantage aux normes comptables généralement acceptées. Lorsqu'il y a un écart par rapport à la norme, un système de soutien mis à la disposition du répondant fait partie intégrante de l'EUE.

La plus grande harmonie du processus des questionnaires découlant de l'EUE a amélioré l'actualité globale du processus, de la production du questionnaire à la publication des données, et a permis de disposer d'une méthode uniforme pour traiter les données. Le questionnaire intégré de l'EUE facilite grandement la comparaison des variables de données d'une branche d'activité à l'autre, ainsi que dans le temps, en raison de l'uniformité de ses concepts. Il permet en outre un plus grand couplage des enregistrements pour les variables du questionnaire, qui n'était pas aussi systématique par le passé qu'il ne l'est maintenant. Étant donné que la couverture de l'économie continue de s'élargir aux termes de l'EUE, les avantages pour les chercheurs qui étudient l'ensemble des branches d'activité et de l'économie et qui utilisent les données de Statistique Canada à cette fin augmenteront, ce qui fera de l'EUE le pivot de l'administration des enquêtes auprès des entreprises à Statistique Canada.

Dans le cadre du PASEP, on a réimprimé une série de documents techniques, principalement pour usage interne. Voici la liste des réimpressions disponibles. Pour obtenir des copies communiquez avec Bonnie Bercik au (613) 951-6790 ou Diane Proulx au (613) 951-7192, numéro de télécopieur (613) 951-0411 ou écrire à Statistique Canada, 13^e étage, Immeuble Jean Talon, Parc Tunney, Ottawa, Ontario, K1A 0T6

1. Programme unifié des statistiques sur les entreprises – Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales – le 5 mai 1997 – Programme de Gestionnaire du PASEP.
2. Cadre d'évaluation du PASEP – le 15 septembre 1997 – Philip Smith.
3. Rapport de l'Enquête unifiée sur les entreprises et les modalités de déclaration – Consultations auprès des entreprises – août 1997 – Guy Gellatly, Larry Murphy et Junior Smith.
4. Bilan de l'évolution du PASEP : Notes d'une séance d'information à l'intention des représentants fédéral et provinciaux des finances, qui a eu lieu à Halifax (Nouvelle-Écosse), le 12 mars 1997 – Philip Smith.
5. Aperçu du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales – novembre 1997 – George Beelen, Francine Hardy et Don Royce.
6. Des bases de données pour la conception, la génération et le stockage des questionnaires-entreprises à Statistique Canada – le 5 novembre 1997 – Alana M. Boltwood.
7. La statistique des entreprises : sa raison d'être – janvier 1999 – Elise Mennie. (*Diffusion interne seulement*)
8. Bilan du PASEP 15 mois après son lancement – le 24 avril 1998 – Philip Smith.
9. Programme des gestionnaires des répondants clés (GRC) – Rapport annuel pour 1997-1998 – mai 1998 – Vicki Crompton.
10. Un cadre de planification de la collecte des données de l'Enquête unifiée sur les entreprises – le 28 octobre 1998 – Alana Boltwood.
11. Répercussions du financement du PASEP sur le programme et les réalisations de la Division des services en 1997-1998 – avril 1998 – Gordon Baldwin. (*Diffusion interne seulement*)
12. L'organisation et la structure décisionnelle du PASEP – le 17 août 1998 – Philip Smith. (*Diffusion interne seulement*)
13. Les buts principaux du PASEP – le 17 novembre 1997 – Philip Smith.
14. Terminologie et cadre de référence du questionnaire de l'Enquête unifiée sur les entreprises – Révisé en mars 1999 – Philip Smith.
15. Amélioration de la qualité des statistiques économiques provinciales et mesure des changements apportés – août 1998 – Philip Smith.
16. Rapport annuel 1997-1998 – Médiateur – Fardeau de réponse de la petite entreprise – juillet 1998 – Michael Issa. (*Diffusion interne seulement*)
17. Le processus décisionnel du PASEP le 1^{er} octobre 1998 – Philip Smith.
18. Groupe de travail sur la déclaration électronique des données (DED) – avril 1998 – George Andrusiak, Monique Gaudreau, Laurie Hill, Anne Ladouceur, Denis Leblanc, Mario Ménard, Guy Parent, Joe Wilkinson, Doug Zinnicker.
19. Trousse d'information sur le PASEP – octobre 1998 – Philip Smith.
20. L'EUE et les secteurs non commerciaux – le 17 septembre 1997 – Art Ridgeway.

21. Le guide de l'utilisateur du SASC – avril 1998 – Janet Howatson. (*Diffusion interne seulement*) Non disponible
22. Compte rendu de la collecte et la saisie de données DOI pour l'EUE de 1997 – le 3 septembre 1998 – Anne Ladouceur. (*Diffusion interne seulement*)
23. Contribution prévue de la DDS au PASEP, 1998-1999 – septembre 1998 – Shirley Dolan.
24. La formule de répartition des recettes de la taxe de vente harmonisée – août 1998 – Karen Hall. (*Diffusion interne seulement*)
25. Groupe de travail sur l'acquisition des données auprès des entreprises – le 22 juillet 1998 – François Maranda et Don Royce.
26. Rôles et responsabilités dans le cadre du Programme unifié des statistiques sur les entreprises – le 15 décembre 1998 – George Andrusiak, Richard Barnabé, Albert Meguerditchian, Ray Ryan et Philip Smith. (*Diffusion interne seulement*)
27. Document sur le Projet d'amélioration des statistiques économiques Provinciales de la conférence mixte de l'AISE/AISO – le 22 juillet 1998 – Don Royce.
28. Groupe de travail sur les relations avec les répondants – le 5 mars 1999 – Wayne Smith.
29. Enquête de suivi et d'analyse des réponses – mars 1999 – Kristen Underwood.
30. Dossier d'information sur le partage des données – mars 1999 – John Crysdale. (*Diffusion interne seulement*)
31. Analyse de cohérence – Étude de cas du programme des Gestionnaires des répondants clés – le 23 avril 1999 – Rachel Bernier et Julie Mandeville.
32. Évaluation des documents de soutien de la collecte utilisés durant l'Enquête unifiée sur les entreprises de 1997 – le 16 novembre 1998 – Yvele Paquette.
33. Trousse d'information sur les renoncations – mai 1999 – John Crysdale. (*Diffusion interne seulement*)
34. Plan du PASEP pour 1999-2000 – le 14 juin 1999 – Philip Smith. (*Diffusion interne seulement*)
35. Forum SCE + Mesures de suivi de la conférence – avril 1999 – Participants de la conférence de Cornwall.
36. Rapport du groupe d'étude des sources d'information sur les entreprises – mars 1999 – Vicki Crompton et Mark Marcogliese.
37. Rapport du Groupe de travail du secteur 5 sur l'amélioration de la dotation générique – août 1999 – Mel Jones.
38. Étude des questionnaires des enquêtes auprès des entreprises – juin 1999 – Jason Gilmore.
39. Échelle de complexité des questionnaires sur les entreprises – juin 1999 – Jason Gilmore.
40. Rapport sur l'avancement du PASEP – septembre 1999 – Philip Smith.
41. Seuils d'exclusion et méthodes particulières d'échantillonnage pour les enquêtes-entreprises – Stratégie de mise en oeuvre – septembre 1999 – L'Équipe de la stratégie de la mise en oeuvre.
42. Utilisation des données fiscales pour la production des statistiques économiques provinciales – octobre 1999 – Peter Bissett.
43. Enquête sur la qualité des données de 1996 – mars 1999 – Ed Bunko. (*Diffusion interne seulement*)

44. Estimations des coûts d'information pour les entreprises répondantes, 1998 – le 16 septembre 1999 – Linda Grant et Michael Issa. (*Diffusion interne seulement*)
45. Groupe de travail de la sécurité des données – janvier 1999 – Mark Steski. (*Diffusion interne seulement*)
46. Programme des gestionnaires des répondants clés – Rapport de programme pour 1998-1999 – juin 1999 – Monique Gaudreau.
47. Traitement des sièges sociaux et autres unités de support dans l'EUE – le 28 octobre 1999 – Charles Delorme.
48. Tour d'horizon de l'EUE – le 6 décembre 1999 – Philip Smith.
49. Stratégie de l'EUE en vue de combiner les données au niveau de l'entreprise, de l'établissement et de l'entité légale – le 29 novembre 1999 – Philip Smith.
50. La qualité des données de l'Enquête-pilote unifiée de 1997 auprès des entreprises (EUE) – le 10 janvier 2000 - Stuart Pursey.
51. Options pour l'Enquête sur les dépenses des ménages – janvier 2000 – Cynthia Baumgarten, David Binder, Louis-Marc Ducharme, Alison Hale, Albert Meguerditchian, Mike Sheridan, M.P. Singh, Philip Smith, Maryanne Webber, Brian Williams, Karen Wilson. (*Diffusion interne seulement*) EN ATTENTE DE L'APPROBATION DE MIKE SHERIDAN
52. Budget projeté du PASEP pour les exercices 2001-2002 et ultérieurs – le 28 mars 2000 – Équipe de gestion de projet. (*Diffusion interne seulement*)
53. Statistiques sur les entreprises non constituées en société du Programme des estimations fiscales – le 8 mars 2000 – Philip Smith.
54. Le PASEP et l'utilisation des statistiques à des fins administratives – le 12 avril 2000 – Philip Smith.
55. Manuel d'information des intervieweurs – Enquête de 1999 sur l'industrie de la construction – février 2000 – Claude Grenier. (*Diffusion interne seulement*)
56. Évolution conceptuelle et pratique du questionnaire intégré de l'Enquête unifiée auprès des entreprises – mai 2000 – Mario A. Vella et Annette Laurent.

Autres documents

La structure du projet du PASEP – Révisé en juillet 1999

La confidentialité des données statistiques – avril 1995 – D. Binder et L. Desramaux

The Business Register Hellerman Autocoder Project – novembre 1999 -- Division du registre des entreprises (version anglaise seulement)

Le pourquoi des enquêtes-entreprises – mars 2000

Évolution conceptuelle et pratique du questionnaire intégré de l'Enquête unifiée auprès des entreprises

Le projet visant à améliorer la qualité des statistiques économiques provinciales au Canada suit son cours à Statistique Canada. L'une des pierres angulaires de ce projet est un effort concerté en vue d'intégrer toutes les enquêtes de Statistique Canada auprès des entreprises, de façon efficiente, efficace et économique. Dans le cadre du processus, il a fallu revoir toutes les facettes de l'administration des enquêtes dans les secteurs de l'économie et des ménages, en tenant compte des détails additionnels qui sont nécessaires au niveau provincial et du fardeau de réponse supplémentaire que cela peut représenter. Le présent document décrit les questionnaires élaborés en vertu du Programme unifié des statistiques sur les entreprises, en mettant un accent spécial sur le questionnaire destiné aux établissements statistiques. Le questionnaire à l'intention des établissements est décrit de façon détaillée et on illustre sa contribution à l'approche axée sur l'entreprise du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP). Le présent document conclut avec une étude de cas qui repose sur l'Enquête annuelle des manufactures, afin de faire la démonstration de certains des concepts relatifs à la conception d'un questionnaire fondé sur l'établissement.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Pour plus de renseignements sur ce document, veuillez communiquer avec Bonnie Bercik (613) 951-6790 ou Diane Proulx (613) 951-7192
Télécopieur : (613) 951-0411

713
C.A. 2000
Ottawa

1010305408



STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA